

MONOGRAPHIE SUR LES ADOLESCENTS

REGION DE ZINDER

A partir des données du Quatrième Recensement Général de la population et de l'Habitat Niger-2012

Juin 2015



Royaume de Norvège



UNION EUROPÉENNE

EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général p.i	Ibrahima SOUMAILA
Coordonnateur du Bureau Central du Recensement (BCR)	Soumana HAROUNA
Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Sani OUMAROU
Conseiller du Directeur Général	Adamou BOUZOU

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Adamou BOUZOU, Dr Soumana HAROUNA, Ousseini HAMIDOU, Kebe MABABOU, Cheikh T. NDIAYE, Mathias KUEPIE, Leonard NABASSEMBA
Rédacteurs
<p style="text-align: center;">Nassirou Ibrahim, Consultant UNFPA Abdou Ado Louché, DSEDS/INS</p>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TÉLÉPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ACRONYMES	vi
AVANT PROPOS	vii
RESUME EXECUTIF	viii
PRINCIPAUX INDICATEURS	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHOLOGIQUES	3
1.1. Contexte régional	3
1.2. Aspects méthodologiques.....	5
1.2.1. Définition des concepts.....	5
1.2.2. Démarche d'analyse	12
CHAPITRE 2 : EFFECTIFS ET STRUCTURES DES ADOLESCENTS	13
2.1. Effectif et répartition spatiale des adolescents de Zinder	13
2.1.1. Effectif des adolescents par milieu de résidence selon le sexe.....	13
2.1.2. Effectif des adolescents par départements selon le sexe	13
2.2. Répartition des adolescents par âge selon le sexe	14
2.2.1. Répartition des adolescents par âge selon le sexe au niveau régional.....	14
2.2.2. Répartition des adolescents par département et par groupe d'âges selon le sexe	15
2.3. Évolution des effectifs des adolescents par sexe entre 1988 et 2012 ..	17
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ADOLESCENTS	18
3.1. Nuptialité des adolescents	18
3.1.1. État matrimoniale des adolescents par âge selon le sexe	18
3.1.2. Proportion des adolescents en union par âge selon le milieu de résidence et sexe	22
3.1.3. Proportion des adolescents en union par département selon le sexe	23
3.1.4. Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon le sexe	23
3.2. Fécondité des adolescentes	24

3.2.1. Taux de fécondité des adolescentes par âges selon le milieu de résidence.....	25
3.2.2. Taux de fécondité des adolescentes par département	26
3.2.3. Taux de fécondité des adolescentes par niveau d'instruction	27
3.2.4. Parité moyenne des adolescentes par âge selon le milieu de résidence.....	28
3.2.5. Parité moyenne des adolescentes par département	28
3.2.6. Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction	29
3.3. Mortalité des adolescents.....	30
3.3.1. Taux de mortalité des adolescents par âge et par sexe	30
3.3.2. QUOTIENT de mortalité par	31
3.3.3. Espérance de vie des adolescents par âge selon le sexe	31
3.4. Migration des adolescents.....	32
3.4.1. Proportion de migrants durée de vie inter-régionale selon le milieu de résidence et le sexe.....	32
3.4.2. Proportion de migrants durée de vie inter-régionale par âge selon le milieu de résidence et le sexe	33
3.5. Caractéristiques sociales des adolescents	33
3.5.1. Répartition des adolescents par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence	33
3.5.2. Répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	34
3.5.3. Répartition des adolescents par âge et sexe selon la survie des parents.....	35
CHAPITRE 4 : ALPHABETISATION ET EDUCATION DES ADOLESCENTS	37
4.1. Alphabétisation.....	37
4.1.1. Taux d'alphabétisation des adolescents par âge selon le milieu de résidence et sexe	37
4.1.2. Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon le sexe	38
4.2. Niveau d'instruction	39
4.2.1. Niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence.....	39
4.2.2. Niveau d'instruction des adolescents par département selon le sexe	41

4.3. Fréquentation scolaire	42
4.3.1. Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge et sexe selon le milieu de résidence.....	42
4.3.2. Taux de fréquentation scolaire des adolescents par cycle d'étude (primaire, secondaire 1 ^{er} cycle, secondaire 2 nd cycle) selon le sexe	43
4.3.3. Taux de fréquentation des adolescents par département selon le sexe	43
CHAPITRE 5 : PARTICIPATION DES ADOLESCENTS A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	45
5.1. Situation d'activité des adolescents par groupe d'âges et par sexe	45
5.2. Occupation des enfants de 10-14 ans.....	46
5.2.1. Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence.....	46
5.2.2. Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe	47
5.3. Participation des adolescents de 15-19 ans à l'activité économique...	48
5.3.1. Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	48
5.3.2. Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe	48
5.3.3. Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents	49
5.3.4. Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	49
5.3.5. Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe.....	50
5.3.6. Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents	50
5.3.7. Taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	51
5.3.8. Répartition des adolescents de 15-19 ans par milieu de résidence et sexe selon la situation dans l'emploi.....	52
CONCLUSION GENERALE	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	55
ANNEXE.....	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des adolescents par milieu de résidence selon le sexe	13
Tableau 2 : Répartition des adolescents par départements selon le sexe	14
Tableau 3 : Répartition des adolescents par âge selon le sexe	15
Tableau 4 : Répartition des adolescents par département et groupe d'âge selon le sexe	16
Tableau 5 : évolution des effectifs des adolescents par sexe entre 1988 et 2012	17
Tableau 6A : état matrimonial des adolescents par âge selon le sexe	20
Tableau 6B : état matrimonial des adolescents par âge selon le sexe	21
Tableau 7 : proportion des adolescents en unions par âge selon le milieu de résidence et sexe	22
Tableau 8 : Proportion des adolescents en unions par département selon le sexe	23
Tableau 9 : Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon le sexe	24
Tableau 10 : taux de fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence	25
Tableau 11 : taux de fécondité des adolescentes par département	26
Tableau 12 : taux de fécondité des adolescents par niveau d'instruction	28
niveau d'instruction	28
Tableau 13 : Parité moyenne des adolescentes par âge selon le milieu de résidence	28
Tableau 14 : Parité moyenne des adolescentes par départements	29
Tableau 15 : Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction	29
Tableau 16 : taux de mortalité des adolescents par âge, par sexe et par milieu de résidence	30
Tableau 17 : quotient de mortalité des adolescents par âge, par sexe et par milieu de résidence	31
Tableau 18 : espérance de vie des adolescents par âge selon le sexe et le milieu de résidence	32
Tableau 19 : Proportion de migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe	32
Tableau 20 : proportion de migrants durée de vie par âge selon le milieu de résidence et le sexe	33
Tableau 21 : Répartition des adolescents par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	33

Tableau 22 : Répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	34
Tableau 23A : Répartition des adolescents par âge selon la survie des parents	36
Tableau 23B : répartition des adolescents par âge selon la survie des parents	36
Tableau 24 : taux d'alphabétisation des adolescents par âge selon le milieu de résidence et le sexe	37
Tableau 25 : Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon le milieu de résidence et le sexe.....	38
Tableau 26A : niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence	40
Tableau 26B : niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence	40
Tableau 27 : Niveau d'instruction des adolescents par département selon le sexe.....	41
Tableau 28 : taux de fréquentation scolaire (en %) des adolescents par âge et sexe selon le milieu de résidence	42
Tableau 29 : taux de fréquentation scolaire (en %) des adolescents par cycle selon le sexe	43
Tableau 29 : taux de fréquentation (en %) des adolescents par département selon le sexe	44
Tableau 30 : Situation d'activité des adolescents par groupe d'âges et par sexe.....	46
Tableau 31 : taux d'occupation (en %) des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence	47
Tableau 32 : taux d'occupation(en %) des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe	47
Tableau 33 : taux d'activité (en %) des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	48
Tableau 34 : taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe	49
Tableau 35 : taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents.....	49
Tableau 36 : taux d'occupation (en %) des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	50
Tableau 37 : taux d'occupation (en %) des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe	50
Tableau 38 : taux d'occupation (en %) des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents	51

Tableau 39 : taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence	51
Tableau 40 : Répartition des adolescents de 15-19 ans par milieu de résidence et sexe selon la situation dans l'emploi	52

LISTE DES ACRONYMES

BCR	Bureau Central du recensement
BIT	Bureau International du Travail
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
DGPP	Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de Population
DSBE	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EDS	Enquête Démographique et de Santé
INS	Institut National de la Statistique (Niger)
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina Faso)
INSTAT	Institut National de la Statistique (Mali)
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAIP	Plans d'Action et d'Investissements Prioritaires en matière de population
PDES	Programme du Développement Economique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PNSSPSR	Plan Stratégique de Sécurisation des Produits en Santé de la Reproduction
RENACOM	Répertoire National des Communes
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SSP	Soins de Santé Primaires
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
VIH	Virus de l'immunodéficience Humaine
ZD	Zone de Dénombrement

AVANT PROPOS

Les adolescents âgés de 10-19 ans sont au nombre de 3.799.078 d'après le 4^{ème} RGP/H de 2012, soit 22,16% de l'ensemble de la population du Niger. Les filles représentent 10,98% et les garçons 11,18%.

Dans un monde axé sur les préoccupations des adultes les adolescents sont oubliés. Pour preuve, très peu d'informations ou de données sur cette catégorie de population très dépendante existe. En d'autres termes la prise en compte des besoins de cette population dans la planification du développement est quasi inexistante, et met en péril leur existence.

C'est pour réduire cet écart, en manque d'information que le bureau de UNFPA a jugé utile de rendre justice à cette frange importante de la population, en pensant à leur faire une place de choix dans le processus d'analyse des données du le 4^{ème} RGP/H, et a proposé à l'institut National de la statistique, qui a compris et accepté la cause, en procédant à l'élaboration des monographies régionales spécifiques sur les adolescents âgés de 10-19 ans.

Cette présente monographie n'a nullement la prétention de couvrir tous les besoins en information liés aux adolescents, mais constitue plutôt une contribution à la connaissance de l'ampleur des phénomènes sociodémographiques, économiques et culturels qui affectent leur condition de vie et qui ne permettent de réaliser leurs droits, réduisant du coup, leur chance pour réaliser leur plein potentiel.

En effet, si les adolescents de chaque région du Niger sont en mesure de développer leurs capacités, s'ils ont l'accès à l'éducation et à la santé, y compris à la santé sexuelle et reproductive, et s'ils trouvent des possibilités de réaliser les aspirations de leur vie par le biais d'emplois décentés lorsqu'ils atteindront l'âge d'aller en activité, il n'a aucun doute, c'est l'ensemble du Niger qui connaîtra un développement durable harmonieux.

C'est pour toutes ces raisons aussi, que l'UNFPA a trouvé nécessaire d'aider à la production des données sur les adolescents de toutes les huit régions du Niger, à travers des monographies et donc de donner plus de chance aux besoins de ces adolescents d'être pris en compte dans la planification du développement du Niger.

Le Fonds des Nations Unies pour la Population saisit pour l'occasion pour remercier le Royaume de la Norvège qui a bien voulu accepté de financer l'initiative à travers les fonds NORAD et ont permis de disposer de cette monographie ainsi que l'Institut National de la Statistique qui a mobilisé les Experts ayant réalisé cet important travail.

Monique CLESCA
Représentante
Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

RESUME EXECUTIF

Le présent document présente la monographie sur les adolescents de 10-19 ans de la région de Zinder. Les données utilisées sont celles du quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Niger réalisé en 2012. Elle a pour but de donner la photographie de la situation des adolescents vivant dans la région. Il s'agit spécifiquement d'avoir la répartition de l'effectif des adolescents de la région par âge, sexe et niveau géographique. A cela s'ajoute les informations relatives à l'éducation, à la nuptialité, à la fécondité, à la mortalité, à la participation économique des adolescents ; ce qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs des données (gouvernement, ONG,...etc.), des indicateurs de suivi des politiques et programmes spécifiques à cette frange de la population.

Au 17 décembre 2012, date de référence du 4^{ème} RGPH-2012, il a été dénombré dans la région de Zinder, 827697 adolescents âgés de 10-19 ans dont 50,1% de filles et 87,8% de ces adolescents résident en milieu rural. Par ailleurs, Les départements de Magaria, de Mirriah, de Tanout et de Kantché sont les plus peuplés. Ces quatre départements contiennent environ 53,4% de la population des adolescentes de la région de Zinder. Le département de Magaria (132527 adolescents) occupe le premier rang en termes d'importance numérique de la population, ensuite viennent les départements de Mirriah (117414 adolescents), Tanout (98493 adolescents), Kantché (93702 adolescents). La ville de Zinder (10,1%) est plus peuplée que Belbedji et Damagaram Takaya réunis (9,6%).

L'analyse de la nuptialité révèle qu'une fille sur trois de 10-19 ans a contractée le mariage, contre 13,7% pour les garçons. Pour ceux qui ont connu la vie conjugale, 0,8% des garçons sont divorcés contre 1,4% des filles. La scolarisation constitue un des moyens par lequel les mariages des adolescentes peuvent être retardés. Hélas, les indicateurs affichés sont très mitigés car à peine 19 filles sur 100 fréquentent un établissement scolaire et seules 32 filles sur 100 sont alphabétisées au moment du recensement.

Cette précocité du mariage des adolescentes et leur faible implication à l'éducation pourront être des facteurs explicatifs d'une fécondité précoce.

Concernant la mortalité, les résultats stipulent que le taux de mortalité diminue au fur et à mesure que l'âge augmente chez les garçons (2‰ à 10 ans contre 1‰ à 20 ans), tandis que, chez les filles cet indicateur décroît entre 10 à 15 ans, puis croît jusqu'à 20 ans.

L'analyse du lien de parenté des adolescents avec le chef de ménage met en exergue le système de « confiage ». Ainsi, les résultats montrent que 46,3% sont des filles du chef de ménage et 67,45% sont les fils de ce dernier. En ce

qui concerne les adolescents confiés (ceux qui ne sont pas fils/filles directe du chef de ménage), la proportion est 25,3% pour les filles et 25,6% pour les garçons. En plus, on remarque que 27,9% sont les épouses de chef de ménage.

Globalement, on dénombre 11,1% des orphelins et 10,1% des orphelines. En tenant compte de l'âge, le décès de l'un des parents ou tout le deux survient majoritairement quand l'adolescent (fille ou garçon) à 19 ans (21,7% des orphelins et 15,9% des orphelines).

Enfin, l'analyse de la participation économique montre qu'à Zinder, 24% des adolescents de 10-14 ans exercent une activité économique. Pour les adolescents de 15-19 ans, cette proportion est encore plus élevée (42,7%). Par ailleurs ces proportions représentent 16,8% et 25,7% respectivement chez les filles de 10-14 ans et de 15-19 ans.

PRINCIPAUX INDICATEURS

LIBELLE DES INDICATEURS	Niveaux
EFFECTIFS ET STRUCTURES DES ADOLESCENTS	
Effectif des adolescents âgés de 10-14 ans	462345
Effectif des adolescents âgés de 15-19 ans	827697
Proportion des adolescentes	50,1%
Effectif des adolescents milieu rural	87,8%
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	
Proportion des adolescents de 13-19 ans (masculin) déjà mariés	23,2%
Proportion des adolescentes de 13-19 ans déjà mariées	57,7%
Taux de fécondité des adolescentes de 12-19 ans	144‰
Parité moyenne (enfants par femme)	0,2
Espérance de vie à 10 ans (masculin)	62,4 ans
Espérance de vie à 15 ans (masculin)	58 ans
Espérance de vie à 10 ans (féminin)	62,9ans
Espérance de vie à 15 ans (féminin)	58,9ans
Proportion des adolescents des ménages ordinaires	99,85%
Nombre des sans abris	179
Proportion des adolescents (non mariés et non chefs de ménage) ne vivant pas avec leurs parents	25,3%
Proportion des adolescents orphelins d'un ou des deux parents	10,5%
ALPHABETISATION ET EDUCATION DES ADOLESCENTS	
Taux d'alphabétisation chez les garçons de 10-19 ans	42%
Taux d'alphabétisation chez les filles de 10-19 ans	32%
Proportion des garçons de 10-19 ans sans niveau d'instruction	43%
Proportion des filles de 10-19 ans sans niveau d'instruction	57,8%
Taux de fréquentation chez les garçons de 10-19 ans	24%
Taux de fréquentation chez les filles de 10-19 ans	19%
PARTICIPATION ECONOMIQUE DES ADOLESCENTS	
Proportion des garçons de 10-14 ans occupés	31,1%
Proportion des filles de 10-14 ans occupés	16,8%
Proportion des garçons de 15-19 ans occupés	60,1%
Proportion des filles de 15-19 ans occupés	42,7%

INTRODUCTION GENERALE

Les études sur les adolescents ont été longtemps ignorées dans les analyses thématiques de la population. Souvent assimilées à des thèmes plus globaux, elles ne constituaient pas des sujets à part entière d'analyses approfondies. C'est aux Etats-Unis que l'intérêt, en tant qu'objet d'étude, commença principalement avec l'arrivée à l'adolescence des générations du "Baby-Boom"¹ (DIOP, 1995) dans les années 1960. Soumises à des facteurs d'ordres variés, ces générations avaient adopté des comportements différents de ceux des générations précédentes, en particulier une plus grande pratique de la sexualité avant le mariage (Fürstenberg, 1976 ; Elder, 1980). C'est ainsi que cette frange de la population attira une attention particulière des pays occidentaux. L'adolescence qui constitue une phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte se caractérise en général par de multiples problèmes comportementaux et dont l'implication touche plusieurs domaines notamment social, démographique, économique et sanitaire.

En Afrique au sud du Sahara l'on peut noter le problème de la sexualité précoce sans protection (contre les grossesses non désirées et les MST/Sida), la procréation pré-nuptiale, le mariage précoce, l'abandon scolaire, le chômage, la stigmatisation des victimes, la féminisation de la pauvreté pour ne citer que ceux-là. C'est ainsi que plusieurs politiques, stratégies et accords ont été adoptés et mis en œuvre par les gouvernements des pays Africains lors des différentes conférences et colloques internationaux dans le but de favoriser le bien-être des adolescents. A titre d'exemple l'on peut citer, la conférence internationale de la population tenue à Mexico en 1984 (Nations Unies, 1984), la conférence africaine sur la population de Dakar (1992), la conférence sur «la reproduction et la santé familiale en Afrique » à Dakar (1993), la conférence internationale de la population et le développement du Caire (1994), le forum africain sur la santé de la reproduction des adolescentes (FASRA) d' Addis Abeba (1997), le forum mondial de la jeunesse de Dakar (2001)), le forum mondial de Bali (2012) et le forum des jeunes de Niamey (2013).

Au Niger, près de 3 800 000 adolescents, dont la moitié est constituée de filles (RGPH, 2012), se réveillent chaque matin pour faire face aux problèmes de l'adolescence. Parmi des ces préoccupations majeures, on note surtout le mariage précoce, la découverte de la sexualité avec son corollaire notamment les grossesses précoces, non désirées et les risques liés à la

¹ Le baby-boom désigne l'augmentation temporaire de la natalité observée dans certains pays industrialisés, entre 1945 et 1975, suite à une reprise de la fécondité après la seconde guerre mondiale. Sa chronologie et son ampleur s'apprécient au vu de la courbe des naissances annuelles. Deux éléments permettent d'identifier les pays du baby-boom : une natalité relativement faible dans les années 1930 puis une natalité relativement élevée dans les 25 ans qui suivent la Seconde Guerre mondiale. (Alain Monnier, 2007).

maternité² précoce, les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida. A ceux-là s'ajoutent les migrations massives des jeunes filles et garçons du monde rural en milieu urbain, les difficultés d'accès et de maintien à l'école, le chômage et la pauvreté. Néanmoins, la connaissance de leurs niveaux et tendances s'avère difficile voire impossible faute de données pertinentes et à jour tant au niveau national que des régions et autres unités administratives inférieures. D'où la nécessité de mener des études spécifiques et approfondies sur cette catégorie de la population afin de répondre aux besoins des acteurs de développement dans le domaine comme l'United Nations Population Fund (UNFPA). Toutefois, il est aussi primordial de disposer en amont d'informations actuelles et riches sur l'état et la structure ainsi que ses caractéristiques socio-économiques et démographiques propres aux adolescents. C'est ainsi que l'UNFPA a initié huit monographies régionales pour les adolescentes de la tranche d'âges 10-19 ans. Le présent document retrace celle des adolescents de 10-19 ans de la région de Zinder.

La présente étude vise à décrire la situation des adolescentes dans leur vie quotidienne. S'inscrivant dans une approche descriptive, elle essaie de rendre compte de l'ampleur et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques des adolescents. Phénomènes susceptibles de modifier la structure et le mode de vie de la population. Il s'agit principalement, de mettre en exergue l'état et la structure de la population des adolescents, d'analyser leur situation par rapport à l'accès à l'éducation, leur entrée dans la vie nuptiale et procréative, dans le marché du travail et aux mutations migratoires. Ainsi, pour concrétiser cela, l'étude fait recours aux données du quatrième (4^{ième} RGPH, 2012).

Elle s'articule autour de cinq (5) principaux chapitres. Le premier décrit les aspects contextuels et méthodologiques. Le deuxième décrit les effectifs et les structures des adolescents. Le troisième retrace les caractéristiques sociodémographiques des adolescents. Le quatrième chapitre quant à lui, met en relief l'alphabétisation et éducation des adolescents. Enfin, le cinquième s'intéresse spécifiquement à la participation des adolescents à l'activité économique.

²Particulièrement la fistule obstétricale, la mortalité maternelle, la maternité néonatale, le faible poids de l'enfant à la naissance et la malnutrition de l'enfant.

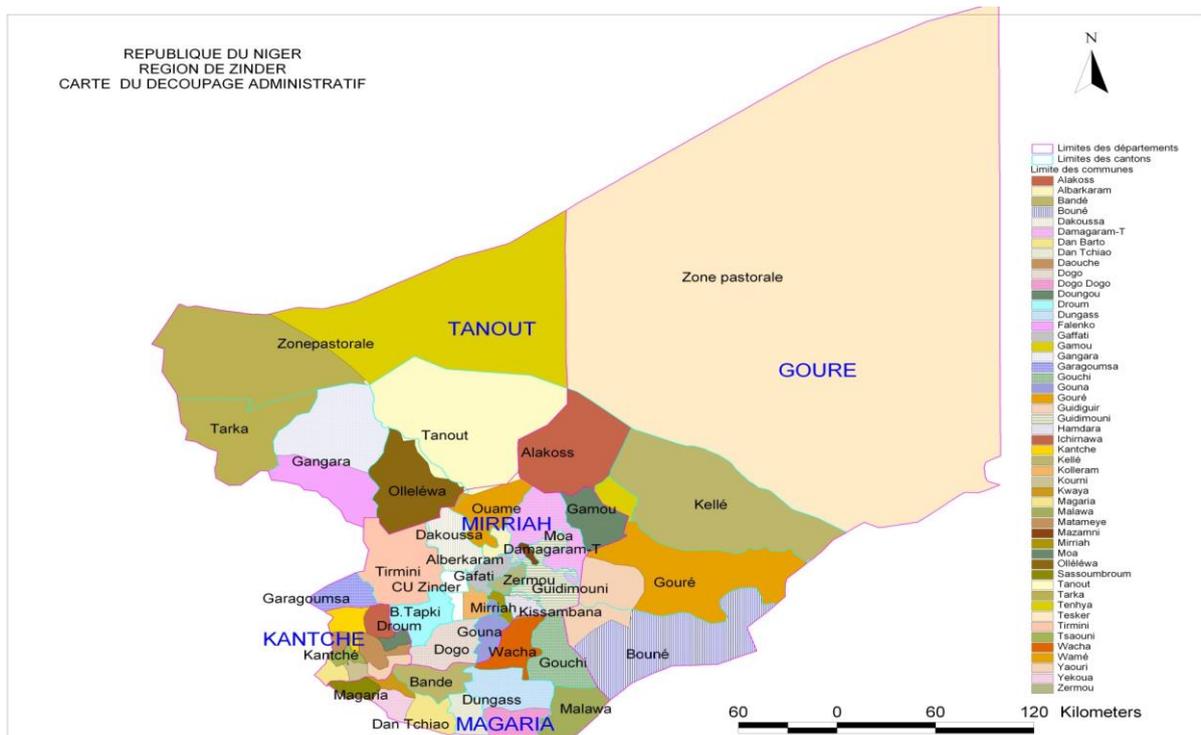
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHOLOGIQUES

1.1. Contexte régional

La région de Zinder est située dans la partie méridionale du pays, autrement dit au centre-est du Niger, plus précisément, entre 12°48' et 17°30' de latitude nord et 7°20' et 12°00' de longitude est. Elle s'étend sur une superficie de 155778 km², soit 12,3 % du territoire national et n'a aucun débouché sur la mer. Elle est enclavée à l'est par la région de Diffa, à l'ouest par la région de Maradi, au nord par la région d'Agadez et au Sud par la République Fédérale du Nigeria sur une frontière près de 300 km.

Dix (10) départements composent la région de Zinder. Le département de Belbédji, Damagaram Takaya, Doungas, Gouré, Kantché, Magaria, Mirriah, Takeita, Tanout et Tesker.

Figure 1 : carte de la région de Zinder



Constituée principalement des Haoussa et des Kanouri, la région habite en minorité des ethnies comme les Peulh, les Touareg, les Arabes, les Toubou et les Djerma. On y trouve principalement deux grandes religions, l'Islam, majoritaire à 98% (RGPH, 2012) et le christianisme. Sous l'influence de la religion et comme dans presque toutes les sociétés du Niger, la famille est la cellule sociale primordiale qui caractérise et donne essence à la société « Zinderoise ». Elle est généralement formée par deux conjoints et leurs

descendants, mais aussi elle peut s'étendre à tous ceux qui vivent groupés ou non sous l'autorité d'une même personne.

L'organisation sociale traditionnelle de la plupart de la région est de type patriarcal. Malgré la diversité des croyances et pratiques, les groupes ethniques ont en commun la même perception différenciée des rôles masculins et féminins. Dans la quasi-totalité de ces groupes, les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées, à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille qui commande tous le foyer et la femme, mère et épouse.

Pour régner l'ordre social certaines règles issues des mœurs et coutumes ont été mises en place par la société. La procréation hors mariage est bannie et stigmatisée. C'est ainsi que les familles préfèrent marier leur fille à bas âge pour les mettre à l'abri des sanctions sociales en cas de naissance hors mariage. L'âge normal pour contracter une première union de mariage s'estime à 14 ans et 18 ans pour les garçons, car la tradition tient compte des signes de pubertés. Les conséquences sont souvent très dramatiques et affectent non seulement la santé de la jeune fille, mais aussi l'ensemble de sa vie. Parmi ces dernières l'on cite la multiplication des filles vendeuses, une surcharge de travail domestique élevée, le taux élevé d'abandon en cours de scolarité, la forte fréquence des divorces et la prostitution des jeunes filles.

La situation sanitaire de la région de Zinder est loin d'être la meilleure mais l'on peut constater une amélioration suite aux efforts énormes que l'Etat ne cesse de déployer dans ce secteur depuis 2005 notamment avec la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Nonobstant, les besoins en santé de la reproduction, plus particulièrement ceux liés à la planification familiale et aux rapports sexuels non protégés sont parfaitement non satisfaits surtout chez les adolescentes. Malgré l'intérêt et l'investissement accordés à la planification familiale à travers l'élaboration et l'adoption d'une politique et stratégie en matière de formation du personnel de santé en nouvelle technologie de la contraception et l'élargissement de la gamme des méthodes contraceptives par l'introduction d'implants et l'adoption de la DGPP, le recours reste précaire.

Avec un indice synthétique de fécondité de 8,5 enfants par femme en 2012, la Région de Zinder occupe la première place au Niger en termes d'effectif de la population (4^{ème} RGPH, 2012). Au recensement 1977, la région comptait 1002225 habitants. Ensuite, elle représentait environ 1411061, 2080250 et 3539764 habitants respectivement au recensement de 1988, 2001 et 2012. Soit 19,6%, 19,5%, 18,8% et 20,65% respectivement au recensement de 1977, 1988, 2001 et 2012 ; ce qui donne un taux d'accroissement moyen de la population

de 3,67³% (Rapports RGPH). Elle occupe la deuxième place en 2001 et se situe en 2012 au premier rang sur les huit (8) régions que compte le Niger.

Par ailleurs, la structure de la population montre des caractéristiques d'une population très jeune. Comme en 2001, les résultats du 4^{ème} RGPH décèlent plus de 50% de la population de la région a moins de 15 ans, 63,55% de la population a moins de 20 ans et 23,03% ait un âge compris entre 10 et 19 ans. Parmi cette dernière on compte une proportion des adolescentes d'environ 11,26% de la population totale en 2012 alors qu'en 2001, elle ne représentait que 9,8% (RGPH, 2001), ce qui traduit un accroissement important du poids de la population des adolescentes dans la population totale.

Comme dans la plupart des autres régions du Niger, la région fait face au phénomène migratoire ou des déplacements de la population. Ces déplacements peuvent se matérialiser en deux catégories. D'une part on observe des déplacements de la population rurale vers les grandes villes et d'autre part de la région vers l'extérieure en l'occurrence les autres régions du pays, le Nigeria, le Bénin et les pays arabes comme la Libye.

Depuis l'ouverture de la raffinerie de Zinder en novembre 2012, la région de Zinder fait face à une rentrée massive de la population étrangère soit des autres régions, soit provenant des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et soit des d'autres nationalités. Ils s'agit des Camerounais, Togolais, Ghanéens, Hollandais, Tchadiens, Libyens, Norvégiens, Australiens, Autrichiens, Britanniques, Maliens, de Suisse, Français, Espagnol et Nigériens, etc.

1.2. Aspects méthodologiques

Cette section se structure en deux points : la définition des concepts et la démarche de l'analyse.

1.2.1. Définition des concepts

- **L'adolescence**

L'OMS considère que l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Elle représente une période de transition critique dans la vie et se caractérise par un rythme important de croissance et de changements (OMS, 2015)

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions

³Taux d'accroissement moyen= $(3,29+3,03+4,7)/3=3,673\%$

légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité des adolescents**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 adolescentes de 12-19 objets de cette étude. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des adolescentes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces adolescentes au nombre d'adolescentes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les adolescentes (TGFGA)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 adolescentes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des adolescentes.

- **Taux spécifique par âge chez les adolescentes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les adolescentes par âge pour 1000 adolescentes. Il est obtenu par âge donné des adolescentes, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois issues des adolescentes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des adolescentes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des adolescentes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des adolescentes d'un âge donné par l'effectif de la population adolescente du même âge.

- **Taux brut de mortalité**

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, au cours d'une année donnée.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure, toute chose égale par ailleurs.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie⁴ donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total des adolescents de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage des adolescents**

C'est le rapport entre la population des adolescents de 15-19 ans au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) des adolescents de 15-19 ans.

- **Taux d'activité des adolescents**

Il représente le rapport entre la population active de 15-19 ans sur la population totale de 15-19 ans

$$\text{Taux d'activité des adolescents} = \frac{\text{Population active de 15-19 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

- **Situation dans l'emploi des adolescents**

⁴ Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

Elle permet de voir la situation dans l'occupation et concerne les adolescents de 10-19 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent les adolescents est nécessaire. L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travail pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

1.2.2. Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGP/H est la principale source de données utilisée pour l'analyse de la situation des adolescents. Toutefois, les données issues d'autres RGPH sont utilisées à des fins de comparaisons et/ou d'étude de tendance. L'étude porte sur les adolescents âgés de 10-19 ans. La démarche d'analyse sera essentiellement descriptive

Il s'agira dans un premier temps de présenter le niveau et la tendance des indicateurs et pour certains phénomènes, leur calendrier. Dans un second temps, une analyse différentielle mettra en évidence les écarts en rapport avec différentes caractéristiques démographiques, sociales et économiques, au moyen des tableaux croisés.

Pour chaque phénomène étudié (Éducation, Nuptialité, Fécondité.....), des tableaux répartissant ces adolescents suivant les variables clés (niveaux d'instructions, état matrimonial, nombre de naissance vivantes, etc.) seront présentés. L'analyse des données relatives aux adolescents s'effectue aux niveaux régional et départemental, tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

CHAPITRE 2 : EFFECTIFS ET STRUCTURES DES ADOLESCENTS

2.1. Effectif et répartition spatiale des adolescents de Zinder

À l'issu de collecte des informations au recensement de 2012, l'effectif de la population adolescente de la région de Zinder s'élève à 827697 habitants. Sur l'ensemble de cette frange de population, les adolescentes sont plus nombreuses que les adolescents. Leurs proportions respectives sont 50,1% et 49,9%.

2.1.1. Effectif des adolescents par milieu de résidence selon le sexe

Les adolescents résident en milieu rural représentent 87,8% de l'ensemble des adolescents de 10-19 ans et les citadins représentent seulement 12,2%. Selon le sexe, on remarque qu'environ 88% des filles et des garçons vivent en campagne. Ces résultats montrent qu'il n'y a aucune disparité significative en termes de répartition bien que les garçons tendent à se diriger vers les villes à cause de l'exode rural.

Tableau 1 : Répartition des adolescents par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	51901	12,6	48942	11,8	100843	12,2
Rural	361225	87,4	365629	88,2	726854	87,8
Total	413126	100	414571	100	827697	100

2.1.2. Effectif des adolescents par départements selon le sexe

Le tableau 3 indique l'inégale répartition de la population des adolescentes selon les départements. Les départements de Magaria, de Mirriah, de Tanout et de Kantché sont les plus peuplés. Ces quatre départements contiennent environ 53,4% de la population des adolescentes de la région de Zinder. Le département de Magaria (132527 adolescents) occupe le premier rang en termes d'importance numérique de la population, ensuite viennent les départements de Mirriah (117414 adolescents), Tanout (98493 adolescents), Kantché (93702 adolescents). La ville de Zinder (10,1%) est plus peuplée que Belbedji et Damagaram Takaya réunis (9,6%).

La répartition des adolescents par sexe au niveau de la région, montre que c'est le département de Magaria qui regorge plus des filles (16,2%) et des

garçons (15,8%), ensuite le département de Mirriah (14% des filles et 14,4% des garçons), puis le département de Tanout où on constate que les filles et les garçons sont à proportion égale (11,9%). À l'intérieur des départements, l'analyse révèle qu'il n'existe pas des inégalités significatives en termes de répartition des filles et des garçons, la proportion pour chacun des deux sexes avoisine 50%.

Tableau 2 : Répartition des adolescents par départements selon le sexe

Département	Sexe				Total	Poids par rapport à la Région		
	Masculin		Féminin			Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif	Proportion (en%)	Effectif	Proportion (en%)				
BELBEDJI	11269	50,5	11040	49,5	22309	2,7	2,7	2,7
DAMAGARAM.T.	28177	49,7	28567	50,3	56744	6,8	6,9	6,9
DOUNGASS	40013	51,0	38452	49,0	78465	9,7	9,3	9,5
GOURE	39959	50,9	38582	49,1	78541	9,7	9,3	9,5
KANTCHE	45785	48,9	47917	51,1	93702	11,1	11,6	11,3
MAGARIA	65310	49,3	67217	50,7	132527	15,8	16,2	16,0
MIRRIAH	59556	50,7	57858	49,3	117414	14,4	14,0	14,2
TAKEITA	27490	48,1	29609	51,9	57099	6,7	7,1	6,9
TANOUT	49166	49,9	49327	50,1	98493	11,9	11,9	11,9
TESKER	4662	51,1	4463	48,9	9125	1,1	1,1	1,1
VILLE DE ZINDER	41739	50,1	41539	49,9	83278	10,1	10,0	10,1
REGION DE ZINDER	413126	49,9	414571	50,1	827697	100,0	100,0	100,0

2.2. Répartition des adolescents par âge selon le sexe

2.2.1. Répartition des adolescents par âge selon le sexe au niveau régional

Pour mieux cibler et orienter les politiques de planification ou de développement liées aux adolescents notamment de la tranche d'âge 10-19 ans, il est important de connaître au préalable la structure par âge et par sexe de celle-ci. En outre la structure par sexe et par âge est la caractéristique fondamentale d'une population et représente l'outil déterminant pour mieux visualiser les effets conjugués de la fécondité, de la nuptialité, de la scolarisation, de la mortalité et de la migration des adolescents.

Le tableau 3 présente en effet, la structure par âge selon le sexe des adolescents de 10-19 ans. Comme l'on remarque le pourcentage des

adolescents diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. Ainsi, sur 827697 adolescents que compte la région de Zinder, 14,1% sont âgés de 10 ans, 9,8% âgés de 15 ans révolu et ceux qui sont âgés de 19 ans, représentent 7,6% de la population adolescente.

On observe la même situation en tenant compte de la répartition par sexe, le pourcentage diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. À 10 ans, les filles représentent 13,3% des adolescents et les garçons sont à 14,9%. Les âgés de 19 ans sont moins représentés, 8% des garçons contre 7,2% des filles.

Tableau 3 : Répartition des adolescents par âge selon le sexe

Année d'âges	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
10 ANS	61383	14,9	55247	13,3	116630	14,1
11 ANS	46763	11,3	44377	10,7	91140	11
12 ANS	44832	10,9	47060	11,4	91892	11,1
13 ANS	42086	10,2	43393	10,5	85479	10,3
14 ANS	37710	9,1	39494	9,5	77204	9,3
15 ANS	38758	9,4	42686	10,3	81444	9,8
16 ANS	36463	8,8	38287	9,2	74750	9
17 ANS	37255	9	38376	9,3	75631	9,1
18 ANS	34930	8,5	35984	8,7	70914	8,6
19 ANS	32946	8	29667	7,2	62613	7,6
Total	413126	100	414571	100	827697	100

2.2.2. Répartition des adolescents par département et par groupe d'âges selon le sexe

La distribution des adolescents décrite au tableau 4 montre une répartition inégale des adolescents de 10-19 ans selon le département, l'âge ou selon une approche genre. Effectivement, sur l'ensemble des adolescents de la région, 35,8% sont âgés de 10-14 ans et 64,2% âgés de 15-19 ans. Pour 49,9% des garçons et 50,1% des filles (voir tableau 3) que compte la région, on dénombre 36% des adolescents et 35,6% des adolescentes pour le premier groupe d'âge contre 64% et 64,4% pour le second groupe. En considérant le niveau départemental, l'analyse met en évidence une distribution avoisinant 36% pour le groupe d'âge initial et 64% pour le suivant.

Au niveau géographique, on constate une disparité de la répartition des adolescents en tenant compte du sexe et l'âge des adolescents. Ainsi, la proportion diminue en passant d'un groupe d'âge à l'autre pour tous les deux sexes, elle est environ 36% pour les 10-14 ans et 64% pour les 15-19 ans. Cette situation pourrait s'expliquer par la mortalité, qui est plus importante aux bas âges.

Tableau 4 : Répartition des adolescents par département et groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	effectif	proportion
BELBEDJI						
10 -14 ans	6694	37,3	5932	35	12626	36,1
15 - 19 ans	11269	62,7	11040	65	22309	63,9
Total	17963	100	16972	100	34935	100
DAMAGARAM TAKAYA						
10 -14 ans	15964	36,2	15800	35,6	31764	35,9
15 - 19 ans	28177	63,8	28567	64,4	56744	64,1
Total	44141	100	44367	100	88508	100
DUNGASS						
10 -14 ans	22363	35,9	20306	34,6	42669	35,2
15 - 19 ans	40013	64,1	38452	65,4	78465	64,8
Total	62376	100	58758	100	121134	100
GOURE						
10 -14 ans	22359	35,9	21682	36,0	44041	35,9
15 - 19 ans	39959	64,1	38582	64,0	78541	64,1
Total	62318	100	60264	100	122582	100
KANTCHE						
10 -14 ans	25627	35,9	26552	35,7	52179	35,8
15 - 19 ans	45785	64,1	47917	64,3	93702	64,2
Total	71412	100	74469	100	145881	100
MAGARIA						
10 -14 ans	36432	35,8	36656	35,3	73088	35,5
15 - 19 ans	65310	64,2	67217	64,7	132527	64,5
Total	101742	100	103873	100	205615	100
MIRRIAH						
10 -14 ans	33780	36,2	32101	35,7	65881	35,9
15 - 19 ans	59556	63,8	57858	64,3	117414	64,1
Total	93336	100	89959	100	183295	100
TAKEITA						
10 -14 ans	15859	36,6	16515	35,8	32374	36,2
15 - 19 ans	27490	63,4	29609	64,2	57099	63,8
Total	43349	100	46124	100	89473	100
TANOUT						
10 -14 ans	28748	36,9	27998	36,2	56746	36,6
15 - 19 ans	49166	63,1	49327	63,8	98493	63,4
Total	77914	100	77325	100	155239	100
TESKER						
10 -14 ans	2590	35,7	2601	36,8	5191	36,3
15 - 19 ans	4662	64,3	4463	63,2	9125	63,7
Total	7252	100	7064	100	14316	100
VILLE DE ZINDER						
10 -14 ans	22358	34,9	23428	36,1	45786	35,5

15 - 19 ans	41739	65,1	41539	63,9	83278	64,5
Total	64097	100	64967	100	129064	100
ZINDER						
10 -14 ans	232774	36,0	229571	35,6	462345	35,8
15 - 19 ans	413126	64,0	414571	64,4	827697	64,2
Total	645900	100	644142	100	1290042	100

2.3. Évolution des effectifs des adolescents par sexe entre 1988 et 2012

La population des adolescentes de la région de Zinder de façon globale a connu une augmentation massive de 1988 à 2012. Le taux de croissance de cette population est de 1,2% pour le sexe masculin et 0.6% pour le sexe féminin au cours de la période 2001-2012. Nonobstant au niveau régional cette frange de la population équivaut à 23,4% de l'effectif total de la région en 2012 et ce pourcentage vaut 18,7 en 2001.

Tableau 5 : évolution des effectifs des adolescents par sexe entre 1988 et 2012

Groupe d'âges	1988		2001		2012		Taux d'accroissement 1988-2001		Taux d'accroissement 2001-2012	
	Mas	Fém	Mas	Fém	Mas	Fém	Mas	Fém	Mas	Fém
10-14 ans	67070	54810	101275	91746	233724	229906	0,51	0,67	1,31	1,51
15-19 ans	54200	77630	84444	111866	181443	185298	0,56	0,44	1,15	0,66
Total adolescent	121270	132440	185719	203612	415167	415204	0,53	0,54	1,24	1,04

Mas =Masculin Fém.=Féminin

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ADOLESCENTS

3.1. Nuptialité des adolescents

Le mariage par ses multiples formes est une institution sociale universellement répandue durant des siècles dans le monde. En Afrique notamment cette institution est la base de la formation d'unités sociales telles que les ménages, cellule familiale ou unité de production agricole. Elle représente le lieu de procréation par excellence et induit les changements sociaux d'une génération à une autre. Toutefois dans la plupart des sociétés africaines, l'âge au premier mariage particulièrement chez les filles est très bas. Le contexte comme celui du Niger et particulièrement de la région de Zinder, l'âge minimum peut aller jusqu'à 13 ans pour les filles. Néanmoins un manque de données sur la population jeune en l'occurrence celle de 10-19 ans notamment au niveau régional et départemental reste une réalité dans le pays. Pour répondre à cette préoccupation, une analyse de la Nuptialité et de l'état matrimonial au niveau régional est nécessaire ; d'où l'intérêt du présent chapitre. Il se dessine en deux points essentiels. Dans un premier point il s'agit d'examiner les caractéristiques matrimoniales des adolescents de la région de Zinder. Dans un second d'effectuer une analyse de la nuptialité chez adolescents.

Par ailleurs pour le besoin d'analyse, il faut souligner que les données sur l'état matrimonial de la population ont été collectées lors du quatrième recensement général de la population (RGPH, 2012). Toutefois compte tenu des irrégularités dans les données collectées, le bureau central du recensement a décidé de fixer l'âge minimum au mariage à 13 ans pour les femmes et 15 ans pour les hommes. Ainsi, compte tenu de la population d'étude, l'analyse de la nuptialité chez les adolescents concerne uniquement les adolescents de 13-19 ans pour les filles et de 15-19 ans pour les garçons.

3.1.1. État matrimoniale des adolescents par âge selon le sexe

Le tableau 6A montre qu'une fille sur trois de 10-19 ans a contractée le mariage, contre 13,7% pour les garçons. Pour ceux qui ont connu la vie conjugale, 0,8% des garçons sont divorcés contre 1,4% des filles. En ce qui concerne le veuvage, on observe 0,16% des veufs et 0,2% des veuves. La statistique du tableau 6B révèle que l'âge modal d'entrée en union est de 19 ans chez les garçons (32%) contre 17 ans chez les adolescentes (19,1%), et le divorce survient également au même âge modal, 28,7% chez les garçons et

18% chez les filles. 6,7% des adolescentes entrent très précocement en union à l'âge de 13 ans contre 5,3% des garçons.

Tableau 6A : état matrimonial des adolescents par âge selon le sexe

Année d'âges	Célibataire		Marié(e)		Veuf (ve)		Divorcé(e)		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Masculin										
10 ANS	61383	100	0	0	0	0	0	0	61383	100
11 ANS	46763	100	0	0	0	0	0	0	46763	100
12 ANS	44832	100	0	0	0	0	0	0	44832	100
13 ANS	38824	92,2	2972	7,1	55	0,13	235	0,6	42086	100
14 ANS	34800	92,3	2673	7,1	36	0,1	201	0,5	37710	100
15 ANS	35292	91,1	3238	8,4	46	0,12	182	0,5	38758	100
16 ANS	29097	79,8	6839	18,8	74	0,2	453	1,2	36463	100
17 ANS	27087	72,7	9432	25,3	133	0,36	603	1,6	37255	100
18 ANS	20855	59,7	13222	37,9	124	0,35	729	2,1	34930	100
19 ANS	13710	41,6	18089	54,9	181	0,55	966	2,9	32946	100
Total	352643	85,4	56465	13,7	649	0,16	3369	0,8	413126	100
Féminin										
10 ANS	55247	100	0	0	0	0	0	0	55247	100
11 ANS	44377	100	0	0	0	0	0	0	44377	100
12 ANS	47060	100	0	0	0	0	0	0	47060	100
13 ANS	32996	76	9897	22,8	76	0,2	424	1	43393	100
14 ANS	23853	60,4	14953	37,9	116	0,3	572	1,4	39494	100
15 ANS	19478	45,6	22220	52,1	143	0,3	845	2	42686	100
16 ANS	13599	35,5	23589	61,6	121	0,3	978	2,6	38287	100
17 ANS	9034	23,5	28207	73,5	121	0,3	1014	2,6	38376	100
18 ANS	7049	19,6	27838	77,4	124	0,3	973	2,7	35984	100
19 ANS	7347	24,8	21346	72	135	0,5	839	2,8	29667	100
total	260040	62,7	148050	35,7	836	0,2	5645	1,4	414571	100

Tableau 6B : état matrimonial des adolescents par âge selon le sexe

Année d'âges	Célibataire		Marié(e)		Veuf (ve)		Divorcé(e)		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Masculin										
10 ANS	61383	17,4	0	0	0	0	0	0	61383	14,9
11 ANS	46763	13,3	0	0	0	0	0	0	46763	11,3
12 ANS	44832	12,7	0	0	0	0	0	0	44832	10,9
13 ANS	38824	11	2972	5,3	55	8,5	235	7	42086	10,2
14 ANS	34800	9,9	2673	4,7	36	5,5	201	6	37710	9,1
15 ANS	35292	10	3238	5,7	46	7,1	182	5,4	38758	9,4
16 ANS	29097	8,3	6839	12,1	74	11,4	453	13,4	36463	8,8
17 ANS	27087	7,7	9432	16,7	133	20,5	603	17,9	37255	9
18 ANS	20855	5,9	13222	23,4	124	19,1	729	21,6	34930	8,5
19 ANS	13710	3,9	18089	32	181	27,9	966	28,7	32946	8
Total	352643	100	56465	100	649	100	3369	100	413126	100
Féminin										
10 ANS	55247	21,2	0	0	0	0	0	0	55247	13,3
11 ANS	44377	17,1	0	0	0	0	0	0	44377	10,7
12 ANS	47060	18,1	0	0	0	0	0	0	47060	11,4
13 ANS	32996	12,7	9897	6,7	76	9,1	424	7,5	43393	10,5
14 ANS	23853	9,2	14953	10,1	116	13,9	572	10,1	39494	9,5
15 ANS	19478	7,5	22220	15	143	17,1	845	15	42686	10,3
16 ANS	13599	5,2	23589	15,9	121	14,5	978	17,3	38287	9,2
17 ANS	9034	3,5	28207	19,1	121	14,5	1014	18	38376	9,3
18 ANS	7049	2,7	27838	18,8	124	14,8	973	17,2	35984	8,7
19 ANS	7347	2,8	21346	14,4	135	16,1	839	14,9	29667	7,2
total	260040	100	148050	100	836	100	5645	100	414571	100

3.1.2. Proportion des adolescents en union par âge selon le milieu de résidence et sexe

L'analyse de mariage des adolescents par âge selon le milieu de résidence permet de mettre en exergue des disparités entre les adolescents de différents âge d'une part et entre urbain et rural d'autre part.

Il ressort des résultats du tableau 7 que la proportion des adolescents en union est de 24,7% pour l'ensemble de la région, dont 13,7% pour le sexe masculin et 35,7% pour le sexe féminin. Par milieu de résidence, on constate que le pourcentage des mariés est évidemment plus élevé en campagne (26,6%) qu'en ville (10,8%). Selon une analyse genre et spatiale, des écarts se font remarqués. Les garçons en union qui vivent en milieu rural (14,9%) sont plus nombreux que leurs frères du milieu urbain (4,8%). De même les filles en union également (38,2% en milieu rural contre 17,2% en ville).

A 13 ans, 15,1% des adolescents sont en union au niveau régional, 16,5% revient au milieu rural et 5,1% pour le milieu urbain. En outre, on remarque que l'écart se creuse en tenant compte du sexe de l'adolescent. Les filles en union à 13 ans en campagne (24,8%) sont trois fois plus nombreuses que celles qui le sont en ville (8,1%), ce qui traduit la fréquence de la précocité du mariage en milieu rural.

Tableau 7 : proportion des adolescents en unions par âge selon le milieu de résidence et sexe

Année d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 ANS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 ANS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 ANS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 ANS	2,4	8,1	5,1	7,8	24,8	16,5	7,1	22,8	15,1
14 ANS	2,9	18,3	10,5	7,7	40,5	24,6	7,1	37,9	22,8
15 ANS	4,5	21,4	13,1	8,8	55,4	33,3	8,4	52,1	31,3
16 ANS	5,1	28,3	15,6	21,1	66	44,5	18,8	61,6	40,7
17 ANS	7,9	39,8	21,4	28	77,1	53,4	25,3	73,5	49,8
18 ANS	12,3	49,3	28,9	41,7	80,6	61,8	37,9	77,4	57,9
19 ANS	15,7	36	25,5	61,9	78,7	69,9	54,9	72	63
Total	4,8	17,2	10,8	14,9	38,2	26,6	13,7	35,7	24,7

3.1.3. Proportion des adolescents en union par département selon le sexe

L'analyse de l'union des adolescents par département met en évidence des variations de la proportion des mariés. Certain département se distingue par de pourcentage plus élevé des adolescents en union tels que Dungas (31,3%), Kantché (27,7%), Magaria (27,6%). C'est la ville de Zinder qui enregistre la proportion des adolescents en union la moins élevé (13,7%), soit à peu près la moitié de ce qui est observé au niveau de la région (voir tableau 8).

L'analyse selon le genre permet de remarquer des disparités entre le deux sexe en terme d'entré en union. Les adolescents de sexe féminin contractent 2,6 fois plus le mariage (35,7%) que leurs frères (13,7%). L'écart est plus important au niveau départemental ; les âgés de 10-19 ans du sexe féminin en union du département de Belbedji sont trois plus nombreuse que leurs frères en union (41% des filles contre 12,9% pour les garçons). De même au niveau du département de Gouré, 11,5% des garçons contre 32,5% des filles.

Tableau 8 : Proportion des adolescents en unions par département selon le sexe

Département	Masculin	Féminin	total
BELBEDJI	12,9	41	26,8
DAMAGARAM TAKAYA	15	35	25,1
DUNGASS	19,3	43,7	31,3
GOURE	11,5	32,5	21,8
KANTCHE	14,2	40,6	27,7
MAGARIA	16,2	38,7	27,6
MIRRIAH	15	39,1	26,8
TAKEITA	15	35,6	25,7
TANOUT	10,8	31,9	21,4
TESKER	6,6	23,4	14,8
V.ZINDER	6,5	21,1	13,8
ZINDER	13,7	35,7	24,7

3.1.4. Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon le sexe

Le contrôle du niveau d'instruction pour analyser le mariage des adolescents permet d'obtenir la structure suivante des adolescents en unions. Il découle de cette analyse que les mariages contracté est plus fréquent chez les adolescents ayant suivi le cours adulte (68,6%), accompagné par les

adolescents ayant le niveau supérieur d'école professionnelle (tableau 9). En revanche, la proportion des adolescents en union est moins élevée chez les âgés de 10-19 ans ayant le niveau primaire.

En recourant à une analyse de la disparité selon le genre, on constate que pour le niveau d'instruction considéré, les adolescentes entrent plus en unions que les adolescents. En effet, pour les jeunes âgés de 10-19 ans qui n'ont aucun niveau d'instruction, on dénombre 43,5% des filles en union contre 15,8% des garçons. Pour ceux qui ont le niveau d'enseignement supérieur, 60% de sexe féminin ont contracté le mariage en opposition de 34,1% des garçons.

Tableau 9 : Proportion des adolescents en union par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	15,8	43,5	31,7
École Coranique	25,1	61,0	38,4
Cours d'adulte	64,1	80,8	68,6
Préscolaire	12,8	25,2	18,0
Primaire	3,2	9,4	6,0
Secondaire 1	10,3	31,5	20,0
Secondaire 2	15,8	51,3	33,3
École Professionnelle. Secondaire. 1	13,7	28,6	20,4
École Professionnelle. Secondaire. 2	16,6	27,7	21,6
École Professionnelle. Supérieure	40,0	62,5	47,4
Enseignement. Supérieur	34,1	60,0	40,9
Éducation Non Formelle	26,3	52,8	31,4
total	13,7	35,7	24,7

3.2. Fécondité des adolescentes

Chaque année, près de 16 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans et 2 millions de jeunes filles de moins de 15 ans accouchent. Au niveau mondial, une jeune fille sur cinq a déjà eu un enfant à l'âge de 18 ans. Dans les régions les plus pauvres du monde, ce chiffre passe à une sur trois filles (OMS, 2012). Toutefois, La majorité des naissances sont non souhaitées et prématurées et le risque de décès et de complications pendant la grossesse et l'accouchement augmente. Les bébés issus de ces mères sont très souvent fragile et plus susceptibles de souffrir d'une insuffisance pondérale à la naissance, d'infirmités à long terme ou de mourir en bas âge. Ils courent donc un risque plus important de décéder que ceux issus de mères plus âgées. De même, les accouchements précoces augmentent le risque de décès chez

les adolescentes. Enfin, l'entrée précoce des jeunes filles dans la vie féconde réduit considérablement leurs opportunités, notamment scolaires et professionnelles. C'est pourquoi depuis la conférence de Bucarest (1974), à celle de Caire (1994), jusqu'aujourd'hui, la fécondité des adolescentes, occupe une place importante dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de la santé de la reproduction. Par ailleurs, la situation se diffère d'un pays à l'autre et même au sein d'un même pays une différence régionale est observée. Ainsi, l'analyse régionale de la fécondité des adolescentes revêt d'une grande importance.

L'objectif de la présente section est de donner une situation exhaustive de l'occurrence de la fécondité chez les adolescentes de 10-19 ans de la région de Zinder, en fournissant des indicateurs fiables servant d'outils de planification et de prise de décisions pour l'amélioration des conditions de vie des adolescentes.

3.2.1. Taux de fécondité des adolescentes par âges selon le milieu de résidence

L'examen du tableau 10 permet de faire ressortir le taux de fécondité des adolescentes de la région. Il découle des résultats que le taux de fécondité est de 144 naissances vivantes pour 1000 adolescentes de 12-19 ans au niveau régional, dont 147‰ en milieu rural et 113‰ en milieu urbain. Un autre constat est de savoir que le taux augmente avec l'âge, l'indicateur est de 6 naissances vivantes au début de l'âge d'entrée à la vie féconde et 265 à 19 ans. En plus de cela, on observe une précocité de la fécondité (à 12 ans) qui est plus élevée en milieu urbain (11‰) qu'en milieu rural (5‰).

Tableau 10 : taux de fécondité des adolescentes par âge selon le milieu de résidence

Année d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Effectif	Naissance	Taux	Effectif	Naissance	Taux	Effectif	Naissance	Taux
12	1275	14	11	19879	107	5	21154	121	6
13	1691	43	25	22275	806	36	23966	849	35
14	2555	128	50	24127	1349	56	26682	1477	55
15	2659	242	91	27761	2905	105	30420	3147	103
16	2979	332	111	26232	4507	172	29211	4839	166
17	2716	424	156	28447	6164	217	31163	6588	211
18	2944	589	200	27050	7111	263	29994	7700	257
19	3660	536	146	21108	6031	286	24768	6567	265
Total	20479	2308	113	196879	28980	147	217358	31288	144

3.2.2. Taux de fécondité des adolescentes par département

Les résultats du tableau 11 montrent que c'est dans le département de Belbedji et Takeita que la fécondité chez les adolescentes de 12-19 ans est la plus élevée. En effet, le taux dans ces deux départements est respectivement 174‰ et 173‰, et ce dernier dépasse de 30 points le taux observé au niveau de la région. Par ailleurs, on remarque que c'est les adolescentes du département de Tesker (62‰) et de la ville de Zinder (121‰) qui sont les moins fécondes. Selon l'âge, les adolescentes âgées de 15-19 ans du département de Belbedji (228‰) et celles du département de Takeita (239‰) sont plus fécondes que leurs sœurs de même groupe d'âges

Tableau 11 : taux de fécondité des adolescentes par département

Groupe d'âges	Effectif	Naissance	Taux
BELBEDJI			
12 -14 ans	1745	84	48
15 - 19 ans	4068	926	228
Total	5813	1010	174
DAMAGARAM TAKAYA			
12 -14 ans	4830	168	35
15 - 19 ans	9861	1951	198
Total	14691	2119	144
DUNGASS			
12 -14 ans	7414	262	35
15 - 19 ans	15379	2950	192
Total	22793	3212	141
GOURE			
12 -14 ans	6779	203	30
15 - 19 ans	12881	2418	188
Total	19660	2621	133
KANTCHE			
12 -14 ans	9111	329	36
15 - 19 ans	17618	3862	219
Total	26729	4191	157
MAGARIA			
12 -14 ans	12128	387	32
15 - 19 ans	23964	4410	184
Total	36092	4797	133
MIRRIAH			
12 -14 ans	10619	353	33
15 - 19 ans	20803	4190	201
Total	31422	4543	145
TAKEITA			

Groupe d'âges	Effectif	Naissance	Taux
12 -14 ans	4539	159	35
15 - 19 ans	9579	2290	239
Total	14118	2449	173
TANOUT			
12 -14 ans	8794	311	35
15 - 19 ans	16814	3684	219
Total	25608	3995	156
TESKER			
12 -14 ans	855	6	7
15 - 19 ans	1319	128	97
Total	2174	134	62
VILLE DE ZINDER			
12 -14 ans	4988	185	37
15 - 19 ans	13270	2032	153
Total	18258	2217	121
ZINDER			
12 -14 ans	71802	2447	34
15 - 19 ans	145556	28841	198
Total	217358	31288	144

3.2.3. Taux de fécondité des adolescentes par niveau d'instruction

Afin de procéder à l'analyse, des regroupements de certaine modalité ont été fait pour contourner la contrainte liée à l'effectif. De ce fait, les modalités secondaire1, secondaire2, école professionnelle secondaire1, école professionnelle secondaire2, l'école supérieure et l'enseignement supérieur sont regroupées pour créer la modalité « Secondaire et plus ».

De nombreuses études ont montrées qu'il existe une corrélation négative entre la fécondité et le niveau d'instruction. Autrement dit, la fécondité diminue avec l'amélioration de niveau de l'éducation. Pour le cas de la présente étude, cette théorie, toute chose égale par ailleurs, s'applique au contexte nigérien. En effet, la fécondité est passée de 143 naissances vivantes pour 1000 adolescentes non instruit à 109‰ chez celles ayant le niveau secondaire et plus. A priori l'éducation non formelle, l'école coranique et le cours adulte tendent à favorisé le comportement procréatif des adolescentes ; le taux est de 163‰ chez le premier groupe, 175‰ chez le deuxième groupe et 188‰ chez le troisième.

Tableau 12 : taux de fécondité des adolescents par niveau d'instruction

niveau d'instruction	Effectif	Naissance	Taux (‰)
Aucun Niveau	148916	21339	143
Primaire	17114	2188	128
Secondaire et plus	18750	2041	109
Éducation Non Formelle	1495	243	163
école coranique	29297	5127	175
Cours adulte	1259	237	188
Ensemble	217358	31288	144

3.2.4. Parité moyenne des adolescentes par âge selon le milieu de résidence

La parité moyenne désigne le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des adolescentes âgées de 12-19 ans. Le tableau 13 renseigne sur la parité moyenne des adolescentes de la région de Zinder. Au total, une mère adolescente a en moyen 0,3 enfant vivant, soit 300 enfants pour 1000 jeunes mère de 12-19 ans. Au niveau spatial, on observe en moyen 300 enfants vivant pour 1000 jeunes mères en milieu rural contre 100 enfants pour 1000 femmes en ville. En campagne la parité augmente avec l'âge (40 enfants à 12 ans et 700 enfants pour 1000 femmes à 19 ans) tandis que la parité moyenne en milieu urbain tourne autour de 0,3 enfants.

Tableau 13 : Parité moyenne des adolescentes par âge selon le milieu de résidence

Année d'âges	Parité Moyenne		
	Urbain	Rural	Ensemble
12 ANS	0,03	0,04	0,04
13 ANS	0,03	0,1	0,1
14 ANS	0,1	0,1	0,1
15 ANS	0,2	0,2	0,2
16 ANS	0,2	0,3	0,3
17 ANS	0,2	0,4	0,4
18 ANS	0,3	0,6	0,5
19 ANS	0,3	0,7	0,6
Total	0,1	0,3	0,3

3.2.5. Parité moyenne des adolescentes par département

D'une simple observation, le tableau 14 montre que la structure de la parité moyenne n'est pas homogène ; elle varie d'un département à l'autre. C'est dans le département de Belbedji (305 enfants pour 1000 adolescentes) et Dungas (303 enfants pour 1000 adolescentes) que la fécondité est plus élevée. En revanche, c'est dans la ville de Zinder et le département de Tesker

où le nombre moyen d'enfants par adolescents est moins important, la parité est 0,179 et 0,173 enfants respectivement dans de ces deux localités

Tableau 14 : Parité moyenne des adolescentes par départements

Département	Parité moyenne
BELBEDJI	0,305
DAMAGARAM TAKAYA	0,276
DUNGASS	0,303
GOURE	0,237
KANTCHE	0,296
MAGARIA	0,287
MIRRIAH	0,28
TAKEITA	0,296
TANOUT	0,259
TESKER	0,173
VILLE DE ZINDER	0,179
ZINDER	0,268

3.2.6. Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction

L'analyse de la parité moyenne selon le niveau d'instruction met en évidence des variations de nombre moyen d'enfants par adolescente. Il s'ensuit que la parité moyenne la plus élevée s'observe chez les adolescentes qui ont suivi le cours d'adulte (0,4 enfant), ensuite chez celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (0,3), celles ayant le niveau secondaire 2, celles ayant suivi l'enseignement coranique. La plus faible parité revient aux adolescentes de niveau primaire (40‰).

Tableau 15 : Parité moyenne des adolescentes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Parité moyenne
Aucun Niveau	0,3
Préscolaire	0,1
Primaire	0,04
Secondaire 1	0,1
Secondaire 2	0,3
École Professionnelle. Second. 1	0,1
École Professionnelle. Supérieure.	0,3
Enseignement. Supérieur	0,2
École Coranique	0,3
Cours d'adulte	0,4
Éducation Non Formelle	0,1
Total	0,2

3.3. Mortalité des adolescents

Si la fécondité et la natalité contribue de façon positive à la variation de population, la mortalité comme la migration sont aussi des phénomènes qui impacte la dynamique de la population. Par l'occurrence des décès, la mortalité concoure à la baisse et à la modification de la structure de la population. Par ailleurs les mouvements impactent à la baisse(Emigration) et/ou à la hausse(Immigration) l'effectif de la population et modifient sa structure. Toutefois, la manifestation de ces deux phénomènes diffère d'une catégorie de la population à une autre et d'une région à l'autre.

Les adolescentes constituent l'une des franges de la population les plus vulnérables alors qu'elles sont un espoir pour la nation. Il apparait de nos jours que cette frange de la population n'est pas épargnée par ces phénomènes. C'est pourquoi ce chapitre essaie de donner des indicateurs permettant de mieux capter le phénomène démographique à savoir la mortalité.

3.3.1. Taux de mortalité des adolescents par âge et par sexe

L'examen du tableau 16 dégage des variations de taux de mortalité selon une approche genre ou une approche spatiale. En se référant à la première approche, on constate que le taux de mortalité diminue au fur et à mesure que l'âge augmente chez les garçons (2‰ à 10 ans contre 1‰ à 20 ans), tandis que, chez les filles cet indicateur décroît entre 10 à 15 ans, puis croît jusqu'à 20 ans. Pour la seconde approche, le niveau de cet indicateur est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 16 : taux de mortalité des adolescents par âge, par sexe et par milieu de résidence

Age	taux de mortalité
Masculin	
10	0,00213
15	0,00195
20	0,00176
Féminin	
10	0,00339
15	0,00241
20	0,00293
Urbain	
10	0,00197
15	0,00198
20	0,00202
Rural	
10	0,00313

15	0,0022
20	0,00253

3.3.2. Quotient de mortalité par âge et par sexe

Quand on se focalise l'analyse sur le quotient de mortalité (désigne le risque de se décéder entre deux anniversaires), on se rend compte que celui-ci s'affaiblit avec l'âge. Chez les filles (voir tableau 17), le risque de décéder est plus élevé au début et à la fin de l'adolescence (0,01683 à 10 ans, 0,01454 à 20 ans et 0,01196 pour l'âge intermédiaire). Ceci pourra s'expliquer par l'exposition des femmes aux risques de mourir liés à la procréation.

En outre, le risque de décéder en milieu rural est plus marquant à l'âge d'entre à l'adolescence et à la sortie.

Tableau 17 : quotient de mortalité des adolescents par âge, par sexe et par milieu de résidence

Age	Quotient de mortalité
Masculin	
10	0,01058
15	0,00968
20	0,00878
Féminin	
10	0,01683
15	0,01196
20	0,01454
Urbain	
10	0,00982
15	0,00884
20	0,01005
Rural	
10	0,01554
15	0,01091
20	0,01091

3.3.3. Espérance de vie des adolescents par âge selon le sexe

L'espérance de vie, qui désigne le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né espère vivre au monde jusqu'à sa mort, est l'un des indicateurs de la performance de système de santé et de développement d'un pays. Cet indicateur peut être calculé même pas à la naissance mais à un âge donné, par exemple à 10 ans. L'espérance de vie à partir de dix ans est le nombre moyen d'années qu'un individu qui atteint l'âge de 10 ans espère mettre au

monde jusqu'à sa mort. Le tableau 18 donne l'espérance de vie des adolescents à différents âges selon le sexe et le milieu de résidence.

L'analyse des résultats indique qu'un adolescent âgé de 10 ans, vivrait 62,7 ans et 61,7 ans respectivement en ville et en campagne, la différence entre les deux milieux est de 1 an. De disparité entre le sexe existe également, un écart de 0,5 an au début de l'adolescence et 1,1 an à la fin.

Tableau 18 : espérance de vie des adolescents par âge selon le sexe et le milieu de résidence

Age	Espérance de vie			
	Masculin	Féminins	Urbain	Rural
10	62,4	62,9	62,7	61,7
15	58,0	58,9	58,3	57,6
20	53,5	54,6	53,8	53,2

3.4. Migration des adolescents

3.4.1. Proportion de migrants durée de vie inter-régionale selon le milieu de résidence et le sexe

L'analyse de la migration durée de vie indique que, la proportion des adolescents qui ont été recensés en 2012 dans la région de Zinder et qui sont nés dans une autre région que Zinder est de 4%, ce pourcentage est de 13% en ville et 3% en milieu rural. En plus, on retrouve autant de migrantes (4%) que migrants (4%) dans la région. Par ailleurs, le département le plus attractif est Belbedji (5%) suivi du département de Magaria, Dungas et Tesker (4%).

Tableau 19 : Proportion de migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
BELBEDJI	12	10	11	3	5	4	4	5	5
DAMAGARAM TAKAYA	9	9	9	3	3	3	3	3	3
DUNGASS	10	11	10	2	3	3	3	4	3
GOURE	13	13	13	3	3	3	3	4	4
KANTCHE	9	9	9	2	3	3	3	3	3
MAGARIA	15	14	14	2	4	3	3	4	4
MIRRIAH	6	7	6	1	2	1	2	2	2
TAKEITA	10	10	10	2	3	2	3	3	3
TANOUT	12	13	12	2	2	2	3	3	3
TESKER	17	15	16	3	2	3	4	3	4
VILLE DE ZINDER	15	15	15	9	14	12	14	14	14
ZINDER	13	13	13	2	3	3	4	4	4

3.4.2. Proportion de migrants durée de vie inter-régionale par âge selon le milieu de résidence et le sexe

On remarque que la proportion des migrants durée de vie augmente au fur et à mesure que l'âge. En effet, à 10 ans la proportion des migrants est de 3% sur l'ensemble de la région, 2% en milieu rural et 10% en milieu urbain, tandis qu'à 19 ans, cet indicateur est de 6% au niveau régional, 18% en ville et 4% en campagne.

Tableau 20 : proportion de migrants durée de vie par âge selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
10 ANS	9	11	10	2	3	2	2	4	3
11 ANS	11	11	11	2	3	3	4	4	4
12 ANS	11	12	12	2	3	3	3	4	4
13 ANS	10	10	10	2	3	3	3	4	4
14 ANS	12	13	12	2	3	3	4	4	4
15 ANS	13	15	14	2	3	3	4	4	4
16 ANS	16	14	15	3	3	3	5	5	5
17 ANS	16	15	15	3	4	3	5	5	5
18 ANS	15	16	16	3	4	3	4	5	5
19 ANS	19	16	18	3	4	3	6	6	6
Zinder	13	13	13	2	3	3	4	4	4

3.5. Caractéristiques sociales des adolescents

3.5.1. Répartition des adolescents par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Les résultats montrent que l'on trouve des adolescents de 10-19 ans au sein de ces types de ménages, néanmoins la répartition est inégale. En effet, plus de 99% des adolescents de 10-19 ans, résident dans les ménages ordinaires, soit 49,9% de filles contre 50,1% de garçons. On dénombre au total 2495 adolescents résident dans un ménages collectif et 179 sont sans abri dont 67 filles. Le tableau suivant présente la répartition par type de ménage selon le sexe.

Tableau 21 : Répartition des adolescents par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Type de ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ordinaire	97,9	99,7	99,8	99,87	99,5	99,9

Collectif	2,1	0,3	0,2	0,12	0,5	0,14
Sans abri	0,07	0,01	0,02	0,02	0,03	0,02
Total	100	100	100	100	100	100

3.5.2. Répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

La présente section donne en quelque sorte une idée de la relation qui existe entre l'adolescent et le chef de ménage pour l'ensemble de la région et pour le milieu de résidence.

Il ressort de l'analyse des résultats du tableau suivant que pour le total des âgés de 10-19 ans recensés au cours de dénombrement exhaustif de 2012, 46,3% sont des filles du chef de ménage et 67,45% sont les fils de ce dernier. En ce qui concerne les adolescents confiés (ceux qui ne sont pas fils/filles directe du chef de ménage), la proportion est 25,3% pour les filles et 25,6% pour les garçons. En plus de ce constate, on remarque que 27,9% sont les épouses de chef de ménage.

L'observation au niveau par milieu de résidence, relève que 3,32% des adolescents sont prématurément chef de ménage en ville contre 7,53% en campagne.

Tableau 22 : Répartition des adolescents par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Lien de parenté	Urbain		Rural		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
Chef de Ménage	3,32	0,3	7,53	0,4	7	0,4
Époux/Épouses	0,06	16,3	0,05	29,4	0,05	27,9
Fils/Fille	68,51	59,9	67,29	44,4	67,45	46,3
Petit fils/Petite fille	5,78	6,5	4,7	4,6	4,84	4,8
Frère/Sœur	1,77	1	2,37	1	2,29	1
Neveux/Nièce	12,97	10,6	13,75	9,5	13,65	9,6
Autres Parents	4,79	4,3	3,46	8,6	3,63	8,1
Sans lien de parenté	2,8	1,1	0,86	1,9	1,1	1,8
Total	100	100	100	100	100	100

3.5.3. Répartition des adolescents par âge et sexe selon la survie des parents

La survie des parents peut influer sur la vie future de l'adolescent, notamment la réussite de sa vie socioéconomique. De par leurs rôles de pourvoyeur de besoins essentiels pour les jeunes, les parents veillent à la santé, à l'éducation de l'enfant, surtout pour accéder à un emploi décent. Donc leur état de survie peut être un facteur qui compromet la réussite de l'enfant ou un facteur qui favorise son succès. Ce faisant, cette section donne une description de la répartition des adolescents par âge selon la survie de leurs parents, pour analyser le statut d'orphelin des adolescents.

Les résultats consignés dans le tableau 23B étayent la répartition des âgés de 10-19 ans selon l'état de survie de leurs parents. En somme, on dénombre 11,1% des orphelins et 10,1% des orphelines. En tenant compte de l'âge, le décès de l'un des parents ou tous les deux survient majoritairement quand l'adolescent (fille ou garçon) a 19 ans (21,7% des orphelins et 15,9% des orphelines).

Tableau 23A : Répartition des adolescents par âge selon la survie des parents

Année d'âges	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin						
10 ANS	8,2	9,9	4,8	15,7	10,0	14,9
11 ANS	6,5	7,6	3,6	11,9	9,7	11,3
12 ANS	7,5	9,0	4,0	11,3	10,6	10,9
13 ANS	8,3	9,6	4,6	10,4	16,8	10,2
14 ANS	8,1	8,2	4,2	9,3	7,7	9,1
15 ANS	9,7	10,0	7,7	9,4	8,8	9,4
16 ANS	10,3	10,1	14,1	8,6	9,8	8,8
17 ANS	12,2	10,9	21,3	8,5	9,8	9,0
18 ANS	13,4	11,4	14,8	7,9	10,0	8,5
19 ANS	15,8	13,1	21,0	7,0	6,6	8,0
Total	100	100	100	100	100,0	100,0
Féminin						
10 ANS	8,0	9,2	7,3	13,9	8,5	13,3
11 ANS	5,2	6,0	4,6	11,3	11,7	10,7
12 ANS	9,1	10,7	11,4	11,5	14,8	11,4
13 ANS	9,1	9,6	8,0	10,6	20,3	10,5
14 ANS	9,9	9,7	9,1	9,5	7,0	9,5
15 ANS	11,1	10,5	12,9	10,2	9,5	10,3
16 ANS	11,5	11,1	10,7	9,0	8,5	9,2
17 ANS	11,8	12,0	11,0	9,0	8,0	9,3
18 ANS	12,6	10,7	12,7	8,3	7,3	8,7
19 ANS	11,7	10,5	12,4	6,7	4,6	7,2
Total	100	100	100	100	100,0	100,0

Tableau 23B : répartition des adolescents par âge selon la survie des parents

Année d'âges	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin						
10 ANS	3,3	2,3	0,5	93,7	0,2	100
11 ANS	3,5	2,3	0,5	93,5	0,2	100
12 ANS	4,2	2,9	0,6	92,1	0,3	100
13 ANS	4,9	3,3	0,7	90,7	0,4	100
14 ANS	5,4	3,1	0,7	90,6	0,2	100
15 ANS	6,3	3,7	1,2	88,5	0,3	100
16 ANS	7,1	4,0	2,4	86,2	0,3	100
17 ANS	8,2	4,2	3,6	83,7	0,3	100
18 ANS	9,6	4,7	2,6	82,7	0,3	100
19 ANS	12,0	5,7	4,0	78,1	0,2	100
Total	6,1	3,5	1,5	88,7	0,3	100
Féminin						
10 ANS	3,4	2,3	0,6	93,5	0,2	100
11 ANS	2,8	1,8	0,5	94,6	0,3	100
12 ANS	4,5	3,1	1,1	90,9	0,4	100
13 ANS	4,9	3,0	0,9	90,6	0,6	100
14 ANS	5,9	3,3	1,1	89,5	0,2	100
15 ANS	6,1	3,3	1,4	88,9	0,3	100
16 ANS	7,1	3,9	1,3	87,5	0,3	100
17 ANS	7,2	4,2	1,3	87,0	0,2	100
18 ANS	8,2	4,0	1,6	85,9	0,2	100
19 ANS	9,2	4,8	1,9	83,8	0,2	100
Total	5,7	3,3	1,1	89,7	0,3	100

CHAPITRE 4 : ALPHABÉTISATION ET EDUCATION DES ADOLESCENTS

4.1. Alphabétisation

L'alphabétisation est perçue comme le canal de connaissance et de maîtrise des faits sociaux (naissances, décès, mariages, migrations). Ainsi, une personne alphabétisée est une personne capable à la fois de lire, écrire et comprendre un texte simple (en français, arabe ou toute autre langue nationale ou étrangère) sur des faits relatifs à sa vie quotidienne.

Le taux d'alphabétisation mesure la proportion des adolescents d'une catégorie qui savent au moins lire et où écrire dans une langue par rapport à l'ensemble des adolescents de la catégorie. Il est exprimé ici en pourcentage.

4.1.1. Taux d'alphabétisation des adolescents par âge selon le milieu de résidence et sexe

Le tableau 23 fait état de taux d'alphabétisation chez la population adolescentes. Le pourcentage des jeunes âgés de 10-19 ans qui savent lire ou écrire une langue nationale ou étrangère est faible, il est de 37%. Ce pourcentage est plus faible chez les adolescents de 17 et 18 ans (28%), pourcentage qui se situe à 9 points en dessous de ce qui est observé au niveau régional. Toujours au niveau agrégé, les garçons sont le plus favorisés que les filles avec un écart de 10 points (42% chez le premier et 32% pour la deuxième). L'écart se creuse davantage, lorsqu'on fait l'analyse à 11 et 18 ans, où la différence est de 15 points.

Selon qu'on se réfère au niveau de milieu de résidence, la disparité est plus parlante, laissant déduire un écart de taux d'alphabétisation de 32% en faveur du milieu urbain. Tant en milieu rural que milieu urbain, des inégalités s'observent entre masculin et féminin et pour tous les âges, sauf cas d'exception à 10 ans en milieu urbain, où l'écart est en faveur des filles.

Tableau 24 : taux d'alphabétisation des adolescents par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Année d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	total	M	F	total	M	F	total
10 ANS	61	67	64	38	34	36	40	37	39
11 ANS	82	70	76	51	34	43	55	40	48
12 ANS	86	84	85	54	44	49	58	49	53
13 ANS	74	70	72	36	29	32	42	34	38
14 ANS	73	68	71	36	26	31	41	31	36
15 ANS	67	63	65	30	21	25	34	25	29

Année d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	total	M	F	total	M	F	total
16 ANS	72	64	68	34	21	27	40	26	33
17 ANS	66	56	61	31	18	24	36	21	28
18 ANS	61	54	58	29	18	23	33	22	28
19 ANS	73	74	73	32	22	27	38	31	35
Total	72	68	70	38	27	33	42	32	37

4.1.2. Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon le milieu de résidence et le sexe

L'analyse poussée au niveau départemental indique une variation de taux d'alphabétisation selon que l'adolescent se trouve en campagne ou en ville ou selon qu'il soit fille ou garçon. La ville de Zinder (64%) occupe la première place avec un écart de 28 points par rapport à la deuxième place qui revient au département de Kantché (39%). Le département de Tesker est le plus défavorisé avec un taux d'alphabétisation de 17%. En insistant l'analyse selon une démarche genre, on perçoit que ce sont les filles qui détiennent le taux le plus faible quel que soit le département considéré.

À l'intérieur des départements, des hétérogénéités s'observent entre milieu urbain et milieu rural d'une part et entre les filles et les garçons d'autre part. Ainsi, au sein du département de Tesker où le taux est le plus faible de la région, l'écart est énorme (51 points) entre les deux milieux (66% en ville contre 15% en campagne). De même, si on regarde les statistiques du département de Belbedji, l'identique constat qui est fait pour Tesker tient pour cette localité.

Tout comme en milieu rural que milieu urbain et pour tous les départements, les filles sont les moins alphabétisées que les garçons.

Tableau 25 : Taux d'alphabétisation des adolescents par département selon le milieu de résidence et le sexe

Département	Urbain			Rural			ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
BELBEDJI	70	61	65	26	18	22	29	21	25
DAMAGARAM TAKAYA	70	62	66	35	27	31	36	28	32
DUNGASS	66	60	63	36	25	30	37	26	31
GOURE	67	64	66	35	30	32	37	32	34
KANTCHE	70	60	65	46	29	37	48	31	39
MAGARIA	71	68	69	39	27	33	41	29	35
MIRRIAH	66	61	64	42	29	36	44	31	38
TAKEITA	53	46	50	36	28	31	37	29	33

Département	Urbain			Rural			ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
TANOUT	63	61	62	33	25	29	34	26	31
TESKER	69	61	66	19	12	15	20	13	17
VILLE DE ZINDER	76	72	74	54	39	46	71	64	67
ZINDER	72	68	70	38	27	33	42	32	37

4.2. Niveau d'instruction

L'instruction constitue assurément un moteur de changement des mentalités et d'adoption de nouveaux comportements démographiques, préalables à tout progrès économique (Yves & Mababou, 2006). L'éducation /l'alphabétisation, la santé, l'emploi, le produit intérieur brut par tête, etc.... constituent en fait les composants de développement social d'un pays. Vu le lien existant entre l'éducation et les autres composantes de développement, des budgets conséquents ont été et sont en train d'être alloués à celle-ci afin d'accroître le capital humain. D'après le MODELE PUR DU CAPITAL HUMAIN, développé par GARY BECKER en 1975, l'éducation augmente la productivité de celui qui la reçoit. Conscient de la véracité de ce modèle, les pays du monde s'est sont réunies en 1990 à Jomtien (Thaïlande) pour tenir une conférence mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT). Le texte fondateur issu de cette conférence, réaffirme dans son préambule que « l'éducation est un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde », dans une vision élargie de l'éducation. C'est en application de ce texte que les pays s'investissent davantage pour assurer l'éducation pour tous aux jeunes générations. Une éducation de masse et de meilleure qualité réserver aux jeunes aura sans nul doute un effet positif sur la production de richesse tant au niveau micro que macro. Il découle de cette restreinte revue de littérature d'analyser l'éducation des adolescents pour évaluer le niveau de leurs études.

Le niveau d'instruction ou de formation désigne la dernière année d'étude accomplie dans le niveau le plus élevé auquel une personne est parvenue dans le système d'enseignement du pays où elle a fait ses études (Nations Unies, 1998). Ainsi. Le niveau d'instruction scolaire d'un adolescent est le niveau le plus élevé qu'il a atteint, dans le cycle d'enseignement classique à la date du recensement.

4.2.1. Niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 26B donnant la répartition des adolescents selon le niveau atteint dans le système éducatif, dévoile des résultats peu satisfaisants si on s'en tient à une évaluation de l'objectif de l'Éducation Pour Tous. Force

est de constater qu'en 2012, sur l'ensemble des adolescents de 10-19 ans, frange de la population qui selon L'EPT doivent être tous instruits, plus de la moitié (50,4%) non aucun niveau d'éducation. Le pourcentage de non instruit est plus marquant en tenant compte du sexe de l'adolescent, 43% des garçons et 57,8% des filles. Pour ceux qui ont suivi une formation quelconque, on relève que seulement 27,2% ont le niveau primaire, 6,2% le niveau secondaire 1 et 1% pour le niveau secondaire 2 +. Au niveau de milieu de résidence, les non instruits se trouvent plus en milieu rural, 55,2% (63,1% des filles et 47,1% des garçons). Bien qu'on ne dispose pas des statistiques scolaires (concernant les adolescents de la région de Zinder) de l'année précédent l'année de recensement du 2012, on a l'impression que le passage d'un niveau à l'autre réduit l'effectif des scolaires de plus de la moitié en ville (48,3% ayant le niveau primaire et 18,2% ayant le niveau secondaire 1) et de plus 1/5 en campagne (24,3% pour le niveau primaire et 4,5% pour le niveau secondaire 1).

Tableau 26A : niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	SN	E C	C A	P	S1	S2 +	EN F	total
Urbain								
Masculin	45,5	54,7	69,6	51,5	51,6	62,9	67,4	51,5
Féminin	54,5	45,3	30,4	48,5	48,4	37,1	32,6	48,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Rural								
Masculin	42,5	64,2	73,4	56,8	55,7	44,8	83,5	49,7
Féminin	57,5	35,8	26,6	43,2	44,3	55,2	16,5	50,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble								
Masculin	42,6	63,1	73,1	55,6	54,2	51,4	80,8	49,9
Féminin	57,4	36,9	26,9	44,4	45,8	48,6	19,2	50,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 26B : niveau d'instruction des adolescents par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	SN	E C	C A	P	S1	S2 +	EN F	total
Urbain								
Masculin	14,4	11,8	0,5	48,9	18,6	3,5	2,2	100,0
Féminin	18,3	10,5	0,2	49,0	18,6	2,2	1,1	100,0
Total	16,2	11,2	0,4	48,9	18,6	2,9	1,7	100,0
Rural								
Masculin	47,6	15,7	1,0	28,1	5,2	0,6	1,9	100,0

Féminin	64,3	8,7	0,4	21,3	4,1	0,8	0,4	100,0
Total	56,0	12,2	0,7	24,6	4,6	0,7	1,2	100,0
Ensemble								
Masculin	43,4	15,1	0,9	30,7	6,9	1,0	2,0	100,0
Féminin	58,9	9,0	0,3	24,6	5,8	0,9	0,5	100,0
Total	51,2	12,1	0,6	27,6	6,3	1,0	1,2	100,0

SN= Sans Niveau **EC**=École Coranique **CA**=cours Adulte **P**=Primaire
S1=Secondaire1 **S2**=Secondaire2 **ENF**=École Non Formelle

4.2.2. Niveau d'instruction des adolescents par département selon le sexe

L'analyse par département de niveau d'instruction des adolescents met en évidence de fluctuation entre les filles et garçons. En effet, le département de Damagram Takaya, regorge beaucoup plus des garçons non instruits (72,9%), tandis que le département de Tanout détient le pourcentage le plus faible de la région (7,3%). Quant au niveau primaire, les jeunes garçons du département de Tanout possèdent le pourcentage le plus important (66,4%), puis ceux du département de Kantché (55,92%).

Pour le sexe féminin, c'est à Damagaran Takaya qu'on retrouve plus des non instruits (78,9%), puis dans le département de Gouré (60,4%).

Tableau 27 : Niveau d'instruction des adolescents par département selon le sexe

	Sans Niveau	Coranique	Non Formelle	Primaire	Secondaire1	Secondaire2 et plus	Ensemble
Masculin							
BELBEDJI	27,7	9,3	2,8	51,9	7,3	0,9	100,0
DAMAGARAM.T	72,9	4,9	1,5	18,2	2,1	0,3	100,0
DOUNGASS	36,0	11,3	2,2	45,3	4,9	0,4	100,0
GOURE	33,6	15,5	1,5	42,6	6,2	0,6	100,0
KANTCHE	23,4	10,8	3,2	56,1	5,9	0,7	100,0
MAGARIA	25,9	13,9	2,9	50,6	6,1	0,6	100,0
MIRRAH	36,6	8,9	1,4	45,5	7,1	0,4	100,0
TAKEITA	37,0	12,5	1,8	42,2	5,9	0,6	100,0
TANOUT	7,3	13,5	2,9	66,4	7,9	2,1	100,0
TESKER	30,5	11,5	2,3	48,8	6,2	0,7	100,0
Féminin							
BELBEDJI	47,3	6,9	1,4	38,7	5,0	0,7	100,0
DAMAGARAM.T	78,9	3,5	0,8	15,0	1,7	0,1	100,0
DOUNGASS	56,5	10,6	1,6	28,5	2,5	0,4	100,0
GOURE	60,4	7,9	0,5	26,9	3,8	0,5	100,0
KANTCHE	40,0	11,9	2,7	41,5	3,6	0,3	100,0

MAGARIA	40,6	15,2	1,9	37,9	3,9	0,4	100,0
MIRRAH	59,5	7,1	0,6	28,8	3,8	0,3	100,0
TAKEITA	58,6	7,8	0,8	28,4	3,8	0,6	100,0
TANOUT	10,2	15,9	2,7	61,8	8,0	1,3	100,0
TESKER	48,7	10,3	1,5	35,0	4,0	0,5	100,0

4.3. Fréquentation scolaire

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

Pour mesurer la fréquentation scolaire, le taux de fréquentation est l'indicateur utilisé. Le but de ce taux de fréquentation est d'illustrer la proportion de personnes d'un âge donné, ou d'une certaine tranche d'âges, qui fréquentent l'école. Cet indicateur peut être calculé par année d'âge, ainsi que par sexe, par milieu de résidence et par cycle d'enseignement, en vue de comparer l'intensité de la scolarisation parmi les populations correspondantes.

4.3.1. Taux de fréquentation scolaire des adolescents par âge et sexe selon le milieu de résidence

L'éducation, qui représente une variable clés pour stimuler le développement, constitue dans bon nombre des pays une priorité d'intervention. Mais, même avec la mise en œuvre de l'objectif EPT, les résultats en ce qui concerne la fréquentation scolaire sont mitigés en Afrique Subsaharienne. Au Niger, les données restent alarmantes pour la population âgée de 10-19 ans. Ainsi, en 2012 le taux de fréquentation scolaire est 22% pour la population adolescente de la région de Zinder (tableau 28), 19% pour les filles et 24% pour les garçons. En désagrégeant l'analyse, on remarque un écart important entre milieu urbain (56%) et milieu rural (17%) d'une part et entre fille (55% en ville et 15% en campagne) et garçon (56% en ville et 20% en milieu rural) d'autre part. selon l'âge de l'adolescent, les jeunes filles sont les plus discriminées, sauf à 10 ans, où l'écart entre les deux sexes est en défaveur des garçons.

Tableau 28 : taux de fréquentation scolaire (en %) des adolescents par âge et sexe selon le milieu de résidence

Âge	MILIEU DE RESIDENCE
-----	---------------------

	Urbain			Rural			Total		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
10 ANS	72	75	74	25	25	25	29	30	29
11 ANS	80	77	78	35	29	32	41	36	38
12 ANS	78	75	76	31	27	29	37	34	35
13 ANS	67	60	64	26	17	22	32	23	27
14 ANS	62	50	56	22	12	17	27	17	22
15 ANS	47	42	45	13	6	9	16	10	13
16 ANS	48	39	44	14	5	10	19	9	14
17 ANS	32	25	29	8	3	5	11	5	8
18 ANS	21	22	21	5	2	3	7	4	6
19 ANS	41	53	47	5	8	6	11	15	13
Total	56	55	56	20	15	17	24	19	22

4.3.2. Taux de fréquentation scolaire des adolescents par cycle d'étude (primaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle) selon le sexe

La fréquentation scolaire des adolescents de la région est faible. En effet, en 2012 c'est seulement 22% de cette frange de population qui fréquente l'école, dont 40% au primaire, 27% dans le premier cycle et 15% dans le secondaire 2nd cycle. Quel que soit le cycle considéré, le taux est plus faible chez les filles (19%) que les garçons (24%).

Tableau 29 : taux de fréquentation scolaire (en %) des adolescents par cycle selon le sexe

Cycle	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Primaire	47	33	40
1 ^{er} cycle du secondaire	33	20	27
2 ^{er} cycle du secondaire	20	10	15
Total	24	19	22

4.3.3. Taux de fréquentation des adolescents par département selon le sexe

Hormis la ville de Zinder (52%) où le taux dépasse de la moitié celui de la région, aucun département n'a surpassé le taux agrégé. La fréquentation scolaire la plus faible en 2012, est observée dans le département de Dungas (13%). Néanmoins, c'est dans le département de Kantché et Mirriah où on observe un taux de fréquentation scolaire qui avoisine celui de la région. Selon le genre, les filles résidant dans le département de Dungass (11%) et Tesker (12%) sont les moins fréquentes à l'école et les moins fréquents des garçons à l'école sont dans ces deux départements.

Tableau 29 : taux de fréquentation (en %) des adolescents par département selon le sexe

Département	sexe		
	Masculin	Féminin	Total
BELBEDJI	19	14	16
DAMAGARAM TAKAYA	19	16	18
DUNGASS	15	11	13
GOURE	18	17	18
KANTCHE	27	17	22
MAGARIA	21	15	18
MIRRIAH	23	18	21
TAKEITA	19	14	16
TANOUT	21	17	19
TESKER	16	12	14
VILLE DE ZINDER	54	50	52
ZINDER	24	19	22

CHAPITRE 5 : PARTICIPATION DES ADOLESCENTS A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Depuis les années 80, de nombreuses crises (économique, politique, etc..) continuent à secouer les pays en développement notamment ceux au Sud du Sahara. Le Niger ne fait pas exception sur ce plan.

La dégradation généralisée des conditions de vie en milieu rural constitue en soi un facteur répulsif qui pousse la plupart des jeunes/adolescents à partir. La crise de l'agriculture due à la faiblesse de la pluviométrie, à la sécheresse, au manque de matériel agricole performant, à la faible productivité du travail agricole, au renchérissement du prix des engrais et à la dépréciation des matières premières (arachide, niébé) ne laisse aucune possibilité d'épanouissement aux jeunes. En plus, l'inadaptation de la formation scolaire au monde du travail et l'échec scolaire incitent beaucoup de jeunes diplômés et de sans-emplois à partir.

Le malaise ressenti par les jeunes s'est accentué depuis un certain nombre d'années sous l'effet des changements importants intervenus au sein de la plupart des familles africaines. L'urbanisation croissante et son corollaire qui est la montée de l'individualisme conduisent à la nécessité de se prendre en charge dans une société pourtant en crise. Dans les familles, les mécanismes de solidarité s'affaiblissent chaque jour du fait de la progression de la pauvreté et l'approfondissement de la crise économique (Antoine, Fa II 2009). Le regard des autres pèse de plus en plus sur le jeune chômeur et le contraint de sortir de la maison. La migration paraît être un élément important pour faire face à cette crise économique. Face à une population où plus de 60% a moins de 20 ans et une croissance démographique (avec un taux annuel de 3,9%) incomparable dans le monde, le Niger se bute aujourd'hui à une problématique d'emploi notamment des jeunes et adolescents. D'où l'intérêt d'avoir en amont des données actuelles et des indicateurs pertinents au niveau désagrégé⁵.

Néanmoins comme il a été mentionné plus haut, l'étude porte sur les adolescents ; c'est pourquoi le présent chapitre s'intéresse particulièrement à la situation socio-économique des adolescents de 10-19 ans de la région de Zinder.

5.1. Situation d'activité des adolescents par groupe d'âges et par sexe

La situation dans l'activité d'une personne est déterminée au cours d'une période de référence de six (6) mois pendant laquelle cette personne est

⁵Niveau régional et/ou départemental

économiquement active (a un emploi, n'a pas d'emploi mais a déjà travaillé, ou est à la recherche de son premier emploi au cours de la période de référence) ou économiquement inactive (sans emploi et ne cherche pas d'emploi).

Le tableau 30 donnant la répartition des adolescents selon la situation d'activité décèle que sur l'ensemble, 32,2% des jeunes sont occupés à la date du recensement (43,8% des garçons et 20,8% des filles), 0,6% seulement au chômage (0,8% des adolescents et 0,3% des adolescentes). Par ailleurs, on relève une proportion substantielle des adolescents inactifs, elle est de 27,6% au niveau de la région, 30,5% et 24,8% respectivement chez les garçons et chez les filles. Pareillement, on constate que plus d'une femme sur trois se est au foyer (34,5%), parmi celles-ci, les âgées de 15-19 ans sont plus demeurées au foyer (53,7%) contre 19,1% des âgées de 10-14 ans.

Tableau 30 : Situation d'activité des adolescents par groupe d'âges et par sexe

Année d'âges	Occupé	Au chômage	Femme au foyer	Élève/Étudiant	A la recherche du premier emploi	Autres inactifs	Total
Masculin							
10 -14	31,1	0	0	33,0	0	35,9	100
15 - 19	60,1	1,8	0	13,0	1,6	23,5	100
Total	43,8	0,8	0	24,3	0,7	30,5	100
Féminin							
10 -14	16,8	0,0	19,1	28,2	0,0	35,9	100
15 - 19	25,7	0,7	53,7	8,4	0,5	11,0	100
Total	20,8	0,3	34,5	19,3	0,2	24,8	100
Ensemble							
10 -14	24,0	0,0	9,5	30,6	0,0	35,9	100
15 - 19	42,7	1,3	27,2	10,6	1,1	17,2	100
Total	32,3	0,6	17,3	21,8	0,5	27,6	100

5.2. Occupation des enfants de 10-14 ans

Selon le BIT, l'âge conventionnel d'entrée dans la vie active est 15 ans et plus, et toute occupation des hommes et femmes dont l'âge est inférieur à 15 ans est considérés comme travail des enfants. La présente section consiste à décrire l'occupation des enfants de 10-14 ans selon le sexe et les localités géographiques pour voir l'intensité de phénomène considéré.

5.2.1. Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence

L'examen du tableau 31 relatif à l'occupation des enfants de 10-14 ans dévoile que le niveau de cet indicateur est 24% dans l'ensemble, dont 31%

chez le sexe masculin et 17% pour le sexe féminin. Par milieu de résidence, on remarque que le travail des enfants est plus accentué en milieu rural (37%) qu'en milieu urbain (4%) et surtout entre fille et garçon. La dominance du travail des enfants en milieu rural pourrait être expliquée par le fait que dans ce milieu les parents sont plus enclins à mettre leurs enfants à prendre une activité dès le bas âge tandis qu'en milieu les enfants sont mis à l'école.

Tableau 31 : taux d'occupation (en %) des enfants de 10-14 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	5	35	31
Féminin	3	19	17
Total	4	27	24

5.2.2. Taux d'occupation des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe

L'analyse du travail des enfants par département permet entre autre d'identifier là où le phénomène est plus fréquent et quel sexe est plus victime. Comme chaque département à ses spécificités culturelles et économiques, le taux varie d'un département à l'autre. En effet, on constate que c'est dans le département de Tesker où le phénomène est plus fréquent (52%), particulièrement chez les garçons (58%). En revanche, le chef-lieu de la région regroupe les enfants le moins occupés (6%) et même en désagrégeant l'analyse par sexe. Cette situation contradictoire entre la ville de Zinder et le département de Tesker s'explique par le fait que la Zinder occupe la première place en termes de fréquentation scolaire et Tesker l'avant dernière place.

Tableau 32 : taux d'occupation(en %) des enfants de 10-14 ans par département selon le sexe

Département	Masculin	Féminin	total
BELBEDJI	31	19	26
DAMAGARAM TAKAYA	31	16	24
DUNGASS	45	25	35
GOURE	42	29	36
KANTCHE	33	18	25
MAGARIA	30	16	23
MIRRIAH	29	10	20
TAKEITA	29	14	22
TANOUT	32	19	25

Département	Masculin	Féminin	total
TESKER	58	46	52
VILLE DE ZINDER	8	4	6
ZINDER	31	17	24

5.3. Participation des adolescents de 15-19 ans à l'activité économique

L'âge de 15 ans est le début conventionnel d'entrée dans la vie active. L'analyse de l'activité économique des adolescents de 15-19 ans, permet de mettre en exergue la participation des adolescents à l'activité économique. Leur contribution à l'activité est mesurée par le taux d'activité.

5.3.1. Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sur l'ensemble des âgés de 15-19 ans, on dénombre seulement 45% qui sont actifs à la date de recensement, et la participation n'est pas homogène entre le sexe (64% des garçons contre 27% des filles). Selon le milieu de résidence, on constate que, toute chose égale par ailleurs, le taux d'activité des jeunes de 15-19 ans est plus élevé en milieu rural (48%) qu'en ville (25%), duquel on déduit un écart de 23 points. L'écart entre les deux milieux s'observe quel que le sexe

Tableau 33 : taux d'activité (en %) des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	35	68	64
Féminin	13	29	27
Total	25	48	45

5.3.2. Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe

La distribution de taux d'activité des adolescents par département selon le sexe montre que c'est dans la ville de Zinder qu'on observe les jeunes de 15-19 ans les moins actives (27%), nonobstant les plus actifs sont dans le département de Gouré (59%). En ce qui concerne le genre, les garçons du département de Dungass (76%) et les filles du département de Gouré (46%), participent plus à l'activité économique que leurs frères des autres départements.

Tableau 34 : taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe

Départements	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
BELBEDJI	65	30	46
DAMAGARAM TAKAYA	68	28	48
DUNGASS	76	37	56
GOURE	72	46	59
KANTCHE	65	23	43
MAGARIA	65	26	45
MIRRIAH	63	17	40
TAKEITA	64	22	42
TANOUT	64	33	48
TESKER	75	34	55
VILLE DE ZINDER	39	14	27
ZINDER	64	27	45

5.3.3. Taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents

La survie des parents semble avoir un effet sur l'entrée des adolescents dans l'activité économique. En effet, d'après le tableau 35, les adolescents dont leurs parents sont en vie sont les moins représentés à l'activité économique (44%) par rapport aux orphelins de père (52,8%) et aux orphelins de mère (52,1%). En outre, la perte de l'un des parents ou le deux entraîne plus les garçons dans l'activité économique que les filles.

Tableau 35 : taux d'activité des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents

Sexe	Survie des parents					Total
	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et mère	Parents en vie	Statut non connu	
Masculin	73,8	72,9	59,0	62,3	20,4	63,6
Féminin	29,4	29,8	26,9	26,6	11,1	26,9
Total	52,8	52,1	47,4	44,0	16,0	45,0

5.3.4. Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Le taux d'occupation pour l'ensemble des adolescents de 15-19 ans est de 43% au niveau de la région, contre 21% en milieu urbain et 46% en milieu rural. Quel que soit l'espace considéré, la participation de sexe féminin à l'activité

économique est timide. Le niveau de cet indicateur est de 10% chez les filles en ville contre 30% chez les garçons, en campagne, 28% des filles sont occupées contre 65% des garçons.

Tableau 36 : taux d'occupation (en %) des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	30	65	60
Féminin	10	28	26
Total	21	46	43

5.3.5. Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe

Au niveau départemental, les adolescents de 15-19 ans le plus occupés se trouvent dans le département de Gouré avec un taux d'occupation de 57%, suivi des adolescents du département de Dungass et Tesker (54%). Pour tous les départements, les filles sont le moins occupées.

Tableau 37 : taux d'occupation (en %) des adolescents de 15-19 ans par département selon le sexe

Département	Masculin	Féminin	Total
BELBEDJI	62	29	45
DAMAGARAM TAKAYA	64	26	44
DUNGASS	73	36	54
GOURE	68	45	57
KANTCHE	62	22	42
MAGARIA	61	25	42
MIRRIAH	59	16	38
TAKEITA	60	21	39
TANOUT	60	32	46
TESKER	74	33	54
V.ZINDER	34	12	23
ZINDER	60	26	43

5.3.6. Taux d'occupation des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents

La survie des parents influence l'occupation des adolescents. En effet, d'après le tableau 38, les orphelins de père sont plus occupés (51%) que les orphelins de mère (50%) et les orphelins de père et mère (45%). Ceux qui ont

les parents en vie sont les moins occupés que ceux qui ont perdu l'un des parents ou les deux. Pour tout état de survie considéré, les filles sont moins occupées que les garçons.

Tableau 38 : taux d'occupation (en %) des adolescents de 15-19 ans par sexe selon la survie des parents

Sexe	Survie des Parents				Total
	Orphelin de père	Orphelin de mère	Orphelin de père et mère	Parents en vie	
Masculin	71	70	57	59	60
Féminin	28	29	26	25	26
Total	51	50	45	42	43

5.3.7. Taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

La répartition de la population active en deux catégories (chômage et emploi) est aujourd'hui devenue irréaliste. Cette distinction simplifiée ne rend pas convenablement compte de la sous-utilisation des ressources humaines. Entre les deux se trouve une troisième situation que l'on appelle le sous-emploi. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières décennies et se caractérise par des emplois à temps partiel, occasionnels, temporaires, d'emploi à rémunération insuffisante au regard soit du seuil de pauvreté, soit de la qualification du travailleur. Toutes les personnes qui exercent de telles activités sont exclus du chômage.

D'après les données du tableau 39, on conclut que le chômage est un phénomène plus urbain que rural. En effet, le taux de chômage en milieu urbain est 17%, ce qui dépasse de 12 points celui de la région (5%) et est le quadruple de ce qu'on observe en milieu rural (4%). Les statistiques permettent également, d'attester que les filles sont le moins concernées par le phénomène que les garçons quel que soit le milieu considéré.

Tableau 39 : taux de chômage des adolescents de 15-19 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	16	5	5
Féminin	21	4	5
Total	17	4	5

5.3.8. Répartition des adolescents de 15-19 ans par milieu de résidence et sexe selon la situation dans l'emploi

La notion d'emploi renvoie aux personnes ayant dépassé un certain âge et qui travaillaient durant une période de référence spécifiée. Sont concernées : les personnes ayant effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature ; les personnes temporairement absentes de leur travail pour raison de maladie, de congé-maternité ou parental, de vacances, de formation, de conflit du travail ou de grève ; les travailleurs familiaux non rémunérés ayant travaillé au moins une heure. La mesure a pour but d'intégrer à la fois les personnes travaillant dans le secteur formel et dans le secteur informel (BIT, 2009).

La situation dans l'emploi est la situation d'une personne active par rapport à son emploi actuel ou antérieur, c'est-à-dire : employeur, indépendant travaillant à son propre compte, salarié, etc.

Le tableau 40, relative à la répartition des adolescents par statut dans l'emploi révèle que 50,2% sont assistés par leur famille, 44,9% travaillent de façon indépendant et 0,6% seulement sont salarié(e). En ville comme en campagne, les filles sont le moins assistés par leur famille que leurs frères, elles ne décrochent pas autant l'emploi salarié, mais celles-ci se retrouvent plus dans l'emploi indépendant.

Tableau 40 : Répartition des adolescents de 15-19 ans par milieu de résidence et sexe selon la situation dans l'emploi

Sexe	Employeur	Salarié	Apprenti/Stagiaire/ Service Civique/ /Membre Coopérative	Indépendant	Aide familiale	travailleur à la tâche	total
Urbain							
Masculin	2,7	6,9	8,2	53,0	22,0	7,1	100
Féminin	1,1	5,1	2,3	66,9	22,5	2,3	100
Total	2,3	6,5	6,9	56,2	22,1	6,0	100
Rural							
Masculin	0,6	0,4	0,4	41,1	56,7	0,8	100
Féminin	0,7	0,2	0,2	51,3	46,9	0,6	100
Total	0,7	0,3	0,4	44,3	53,7	0,7	100
Ensemble							
Masculin	0,8	0,8	0,9	41,8	54,6	1,2	100
Féminin	0,7	0,4	0,3	51,9	45,9	0,7	100
Total	0,8	0,6	0,7	44,9	52,0	1,0	100

CONCLUSION GENERALE

Dénommée « Monographie des adolescents », la présente étude a pour objectif principal de donner des informations sur la population de 10-19 ans. Elle a consisté en une analyse transversale des différents phénomènes socio-économiques et démographiques tout en mettant un accent particulier sur les rapports de genre. Il s'agit de l'occurrence des effectifs globaux et des structures, des caractéristiques sociodémographiques, de l'éducation et l'alphabétisation et de la participation à l'activité économique.

Les données du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012 au Niger ont constitué la principale source d'information pour l'étude. Ceci permet pour la première fois au pays de mettre à la disposition du public une analyse des données du RGPH au niveau régional afin de répondre aux besoins de plus en plus pressants des décideurs/partenaires pour non seulement la programmation mais aussi et surtout le suivi des programmes et projets mis en œuvre sur la population de 10-19 ans.

Certes, une telle étude est la première du genre effectuée au Niger, c'est ainsi qu'elle ouvre des perspectives non seulement pour sa pérennité mais aussi à d'autres groupes spécifiques de la population.

L'analyse faite était essentiellement descriptive, cependant dans la mesure du possible quelques esquisses d'explications sur les niveaux et de tendances observées ont été apportées. Pour certains des résultats, il s'agit juste de la description faute d'éléments explicatifs. En outre l'étude s'est intéressée essentiellement aux adolescents résidents dans les ménages ordinaires. Ainsi, il ressort des résultats que la région de Zinder compte environ 827697 adolescents âgés de 10-19 ans vivant dans les ménages ordinaires dont 50,1% des filles et 49,9% des garçons.

La fréquentation scolaire est très faible dans la région. Le taux de fréquentation scolaire est 22% pour l'ensemble des adolescents de la région, dont 19% pour les filles et 24% pour les garçons. Il est 56% en milieu urbain et 17% en milieu rural. Par ailleurs le taux d'alphabétisation est de 33% en milieu rural contre 70% en milieu urbain. En outre, l'analyse différentielle selon le département, montre que les filles sont les moins fréquentées et les moins alphabétisées par rapport aux garçons et celles-ci constituent des groupes cible pour une intervention gouvernementale.

La rentrée dans la vie active se vit aussi bien chez les filles que chez les garçons et dans une certaine mesure de façon prématurée. Le milieu rural

est le credo où le travail des adolescents de 15-19 ans et de 10-14 ans est plus accentué. Les résultats révèlent qu'environ 42,7% des adolescents de 15-19 ans sont occupés.

La fréquence des premiers mariages s'amplifie chez les adolescentes par la présence de certaines caractéristiques sociodémographiques. En l'occurrence, les adolescents vivant en milieu rural, qui fréquentent l'école coranique et le cours adulte. Cette forte intensité de nuptialité est l'une des causes de la forte fécondité enregistrée dans la région où le taux de fécondité est 144‰. Et c'est en milieu rural où ce niveau de fécondité est plus élevé (147‰).

Il y a lieu de signaler enfin que la mortalité et la migration ont une faible occurrence chez les adolescents. Ainsi, l'espérance de vie est de 62,5 ans à 10 ans chez les garçons contre 62,9 ans à chez les filles.

Par ailleurs, la proportion des adolescents de 10 à 19 ans en situation de migration est de 4%. Elle est de 13% en milieu urbain contre 3% en milieu rural mais l'écart entre filles et garçons est très faible.

Toutefois bien que des résultats très probants ont été obtenus, l'analyse est restée totalement descriptive ; ce qui ouvre une perspective des analyses explicatives approfondies pour cerner, la quintessence et le pourquoi des niveaux de certains phénomènes. Il s'agit en l'occurrence de la fécondité précoce, du mariage précoce, du travail des enfants et de la faible scolarisation des adolescents de 10-14 et 15-19 ans.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alain Monnier**(2007), Le baby-boom, *Population et Société* Numéro 431, Février 2007.
- Alexandra Hervish et Donna Clifton** (2012), Le Rapport sur le statut des adolescents et des jeunes en Afrique subsaharienne : possibilités et enjeux, 78p.
- Attama, Sabine, Michka Seroussi, Alichina Idrissa Kourguéni, Harouna Koché et Bernard Barrèm.** 1998. Enquête Démographique et de Santé, Niger 1998. Calverton, Maryland, U.S.A. : Care InternationalfNiger et Macro International Inc.. 391p.
- ANSD** (2008), résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal, rapport national de présentation, 163 p.
- BCRN/INS** (2005). Rapport de l'analyse des résultats définitif du 3ième RGP/H-2001 : Etat et structure de la population, septembre 2005, 164p.
- BUCREP** (2011), Rapport technique de l'analyse des données du troisième RGPH (Cameroun), Volume 1, tome 8, p.118.
- CEA**(1980), La Situation de la Jeunesse Africaine dans les années 1980, Addis-Abéba, 20- 24 Juin 1983 ;
- Elder G.**, (1980),"Adolescence in Historical Perspectives", Handbook of Adolescent Psychology ed. by Joseph Adelson, New York: Wiley, pp 3-46.
- Francis Gendreau et Al.**, Jeunesse, Vieillesse, Démographie et Sociétés, Chaire Quételet, l'Harmattan, Lononi – La- Neuve 2002
- Furstenberg F.**, (1976). Unplanned Parenthood: The Social Conséquences of Teenage Childbearing, New York: Free Press
- GUBRY Franoise** (1984), Analyse de la nuptialité, les documents pédagogiques de l'IFORD, Yaoundé juillet 1984, 159p.
- International Business Consulting (2013)**, Etude sur la Situation des Adolescents et des Jeunes au Niger, Rapport final, UNFPA-Niger,mars 2013, 118p.
- INSTAT** (2011) Résultats définitifs du 4ème RGPH du Mali, tome 1 : Série démographique, 739 p.
- INSD** (2008), résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat de 2006 du Burkina Faso, 52 p
- INSD** (2009), Analyse des résultats définitifs, Thème : natalité-fécondité, octobre 2009, 126p
- Institut National de la Statistique** (2014), Rapport sur les principaux résultats globaux définitifs du 4ième RGPH du Niger, Niamey, avril 2014, 351p

- Institut National de la Statistique** (2013), Le Niger en chiffres 2013, Novembre 2013
- Institut National de la Statistique** (2013), Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, III) du Niger, Macro international Inc., Septembre 2013, 486p.
- Institut National de la Statistique** (INS) et **Macro International Inc.**(2007). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger 2006. Calverton, Maryland, USA : INS et Macro International Inc., février 2007, 465p.
- Judith Bruce** (2012), Vue d'Ensemble sur la Situation des Adolescentes au Burkina Faso, au Niger, au Benin, et au Sierra Leone : Les Identifier et Mettre en Place le Programme, The Population Council, Inc. Ouagadougou, Burkina Faso Juin 2010, 40p.
- Nafissatou J. DIOP** (1993), la fécondité des adolescentes au Sénégal, Union for African Population Studies, Rapport de Synthèse / Summary Report, Numéro/Number 11, March 1995
- Nation unies** (1984), techniques indirectes d'estimation démographiques, Manuel X, New York, 1984, 356p.
- Ministère de la Formation Professionnelle et Technique Chargé de l'Emploi des Jeunes**, Programme cadre pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes 2004- 2010, Juillet, 2005
- Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant**, « Plan d'Action National pour la Survie, la Protection et le Développement de l'Enfant, 2004- 2010 », Rapport Provisoire, 2004
- Ministère des Finances et du Plan** (1993). Rapport sur les principaux résultats de la première Enquête Démographique et de Santé du Niger (EDSN, I), Macro international Inc., septembre 1993, 322p.
- Moultrie TA, RE Dorrington, AG Hill, K Hill, IM Timæus and B Zaba (eds).** 2013. Tools for Demographic Estimation. Paris: International Union for the Scientific Study of Population. demographicestimation.iussp.org.
- UNFPA** (2014),Le pouvoir de 1,8 milliard d'adolescents et de jeunes et la transformation de l'avenir, *Etat de la population mondiale 2014*, 126p.
- UNFPA-Niger** (2014),Le pouvoir de 5,2millions d'adolescents et de jeunes et la transformation, *Etat de la population du Niger 2014*, 22p.
- UNFPA** (2013),La mère-enfant : Face aux défis de la grossesse chez l'adolescente,*Etat de la population mondiale 2013*, Rapport final, 126p.
- UNFPA** (2013),La mère-enfant : Le Niger face aux défis de la grossesse chez l'adolescente,*Etat de la population mondiale 2013*,Division de l'information et des relations extérieurs de l'UNFPA, Rapport Niger, 78p.

ANNEXE

